

CPPAP N° 0922 G 82135

l'école

JANVIER/FÉVRIER 2018
6 EUROS

émancipée

N° 69

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



DOSSIER :
MÉDIAS
ÉTAT CRITIQUE
 P. 12-15

- *NDDL, une victoire qui en appelle d'autres.* P. 4-5
- *Congrès du SNES.* P. 10-11
- *Jeunesse populaire en future précarité.* P. 20-21

Mobilisations dans les lycées et dans le supérieur : un 1^{er} février prometteur

La réforme du « plan étudiants » instaurant une sélection à l'entrée à l'université n'est pas encore votée, mais elle commence à être mise en œuvre concrètement dans le supérieur et pour les élèves de terminale (via la plateforme Parcoursup). Même si le SNESUP a caractérisé cette réforme dès les premières annonces, les dangers qu'elle porte (coup d'arrêt à la démocratisation de l'enseignement supérieur, porte ouverte à la hausse des frais d'inscription et au développement du privé) ont eu jusqu'ici peu de portée au-delà des militant·es. C'est le discours du gouvernement (la réforme serait juste, car elle « met fin au tirage au sort ») qui était, de loin, le plus relayé dans les médias, et les lycéen·es, étudiant·es, parents et collègues semblaient au mieux peu informé·es, au pire résigné·es.



Bien que cette réforme appelle une mobilisation de grande ampleur, celle-ci a donc été difficile à initier. Mais les choses se sont accélérées depuis quelques jours sous deux effets. Premièrement, la remise du rapport Mathiot sur la réforme du baccalauréat et les premières annonces de Blanquer montrent que nos craintes sur l'individualisation généralisée des parcours et le renforcement des inégalités socio-scolaires ne sont pas des fantasmes. L'ouverture de Parcoursup pour les inscriptions des terminales et les consignes données aux enseignant·es de lycée et du supérieur montrent à la fois l'injustice de

la réforme du supérieur et l'absurdité de sa mise en place (voire son impossibilité concrète). La droite peut dire ouvertement que ce dont feu Devaquet rêvait, Macron l'a fait.

Deuxièmement, l'appel du SNESUP à une coordination nationale commence à prendre. La première coordination « pour le retrait du plan étudiants, de la plateforme Parcoursup et des projets de réforme du bac et du lycée » s'est tenue le 27 janvier, avec des syndicats enseignants, étudiants et lycéens, des délégations de 33 universités, mais aussi l'Association des Sociologues de l'Enseignement supérieur, très mobilisée. La première date importante de mobilisation nationale a été le 1^{er} février, suite à un appel intersyndical à mobilisation dans l'enseignement supérieur, soutenu depuis par le second degré et par la FCPE. Si les participations aux AG et aux manifestations ont été inégales en fonction des villes, certaines sont prometteuses, comme à Paris ou Toulouse.

Le 6 février, initialement appelé par le SNES, a déjà été investi par les appelant·es à la mobilisation dans le supérieur. Cette succession de dates (à laquelle il faut ajouter le 7 février appelé par la FSU) ne constitue pas encore un plan d'action, mais donne déjà quelques perspectives. Il est temps que la fédération, en s'appuyant sur ses syndicats natio-

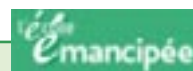
naux, s'attelle à proposer une riposte cohérente et lisible.

Il est trop tôt pour l'instant pour dire ce que peut devenir cette mobilisation, commencée difficilement, mais dont le rythme s'accélère. Les obstacles sont nombreux, dont la proximité des vacances scolaires et la faible mobilisation des enseignant·es et étudiant·es à ce jour. Ce qui est certain, c'est que pour faire échec à la double réforme du supérieur et du lycée, une mobilisation très vaste et déterminée est nécessaire. Alors qu'elle débute seulement, il est impossible de dire aujourd'hui ce qu'elle peut devenir, mais la bataille peut être gagnée ! ●

MARY DAVID



PHOTOS: Y. CHARBONNIER / M. DAVID



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14 000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Judith FOUILLARD, Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO

IMPRESSION : RIVATON ET COMPAGNIE

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site : www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com
Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} mars 2018.

Le n° 69 de la revue de novembre décembre 2017 a été tiré à 1100 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE: MARK RALSTON, AFP.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- » ABONNEMENT INDIVIDUEL ET STRUCTURE SYNDICALE : 33 EUROS.
- » ABONNEMENT TARIF RÉDUIT (REVENUS INFÉRIEURS À 1500 EUROS) : 22 EUROS.
- » ABONNEMENT DE SOUTIEN : 55 EUROS OU PLUS...
- » ABONNEMENTS MULTIPLES : AJOUTER 11 EUROS PAR EXEMPLAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE : VILLE :

E-MAIL :



VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

- » PAR CARTE BLEUE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE
- » PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE C/O YVES CASSUTO, 25, RUE DE LA SOURCE 54000 NANCY

OU DÈS MAINTENANT PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE !

p. 2 : Mobilisations dans le supérieur et au lycée : c'est parti !
p. 3 : Édito

SOCIÉTÉ

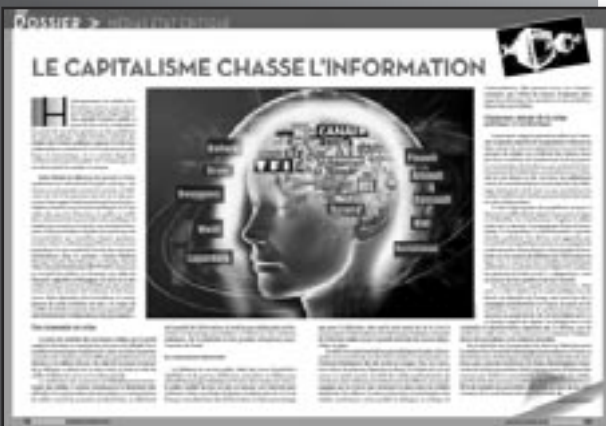
p. 4 et 5 : NDDL, une victoire qui en appelle d'autres
p. 6 et 7 : Plan autisme :
 sortira-t-on de la tyrannie de la norme ?
p. 8 : Action publique 2022

SYNDICALISME

p. 9 : Où en est le syndicalisme de transformation sociale ?
p. 10 et 11 : Congrès national du SNES

DOSSIER :

p. 12 à 15 : *Médias état critique*



ÉDUCATION

p. 16 et 17 : Toutes et tous au polytechnique !
p. 18 et 19 : Mais pourquoi comprennent-ils si mal ce qu'ils lisent ?
p. 20 et 21 : De la jeunesse d'origine populaire à la classe laborieuse précaire
p. 22 : Lycée modulaire, bac local, ParcoursSup... et la boucle est bouclée
p. 23 : De l'innovation pédagogique

FÉMINISME

p. 24 et 25 : #MeToo : ne pas oublier la jeunesse

HISTOIRE

p. 26 et 27 : Mai 68 et son contexte international

CULTURE

p. 28 : Une utopie palestinienne
p. 29 : Dis Trotsky, comment ça marche une révolution ?
Georges Perros, L'Esthétique du quotidien.
 Poésie de la fulgurance

INTERNATIONAL

p. 30 : Enseignement français à l'étranger : des mobilisations partout dans le monde !
p. 31 : Catalogne : « ils ont voté et puis après... »
p. 32 : Maltraité l'État de droit se rebiffe

Vite la transformation sociale !

Est-ce la résurgence du mot d'ordre d'organisations de gauchistes échevelés ? Hélas non, pour le moment, c'est surtout celui de l'ordo-libéralisme échevelé porté et mis en œuvre par le gouvernement jupitérien de la France... Ce n'est pas une surprise, il n'y avait pas de bon choix à faire en matière économique et sociale en mai en France et la transformation sociale « en marche » va clairement vers encore plus d'inégalités et encore moins de protection des plus faibles.

Des politiques analogues au service des plus riches sont menées pratiquement partout dans le monde. Avec le magnifique résultat qu'a (de nouveau) analysé le dernier rapport annuel d'Oxfam, paru le 22 janvier dernier : 42 personnes dans le monde détiennent à elles seules autant que les 3,7 milliards de personnes les plus pauvres. Le nombre de milliardaires (en dollars) a connu l'année dernière sa plus forte hausse de l'histoire ! Mais on n'ira pas en déduire qu'il s'agit là d'une réussite de politiques de lutte contre la pauvreté, puisque 82 % de la croissance des richesses créées dans le monde l'année dernière ont bénéficié aux 1 % les plus riches, alors que la situation n'a pas évolué pour les 50 % les plus pauvres...

Il est temps pour l'humanité de stopper cette course folle et destructrice à l'accumulation sans fin par quelques-uns au détriment de tous les autres et de l'habitabilité de la planète pour les générations futures. Ne faudrait-il pas poser clairement qu'au-delà d'une certaine limite (à définir démocratiquement), la richesse est plus un facteur de nuisance que d'utilité sociale ? Même la métaphore des premiers de cordée chère à Emmanuel Macron contient des limites inhérentes : en montagne, personne ne monte plus haut que le sommet défini par la nature, et le premier de cordée n'est jamais loin des autres, dont il dépend pour sa survie !

Le désespoir social grandit en France comme partout, mais il est naturellement moins violent chez celles et ceux qui ont encore un emploi à peu près stable, ou très stable, comme en moyenne 80 % des agent-es de la Fonction publique, qui se sentent finalement un peu privilégié-es en dépit des reculs. Ce qui explique peut-être en partie la difficulté de les mobiliser, même sur des questions professionnelles ou de rémunération, malgré la grogne. D'où l'importance pour les syndicats de transformation sociale non jupitérienne, et en particulier pour la FSU, de travailler dans des collectifs plus larges pour en sortir des alternatives à proposer qui pourraient mobiliser les collègues plus largement « en positif » plutôt que de manière défensive. La victoire à Notre-Dame-des-Landes — qui reste à conforter en obtenant que l'agriculture industrielle ne vienne pas y remplacer les zadistes et leur modèle alternatif de société — en est un exemple qui donne un peu d'espoir à toutes celles et tous ceux qui luttent « contre Vinci et son monde ».

Souhaitons donc que ce soit cette transformation sociale-ci qui l'emporte, et vite, sur celle-là ! ●

CLAIRE BORNAIS



NDDL, une victoire qui en

L'État, après l'annonce du gouvernement, abandonne le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (NDDL), vieux de 50 ans. C'est sans conteste une des rares victoires politiques que nous puissions fêter ces dernières années. Retour, non exhaustif, sur quelques enseignements à tirer d'une lutte victorieuse et sur les suites que le mouvement souhaite se donner.



PHOTOS: D. K.

Mercredi 17 janvier, E. Philippe déclarait : « Je constate aujourd'hui que les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ». Déclaration que Bruno Retailleau, LR et fervent défenseur de l'aéroport dans la région, résumait en un tweet pour une fois lucide : « abandon de #NDDL grande victoire des Zadistes ». En effet, c'est bien face à cette formidable mobilisation qui depuis 10 ans dépasse largement les frontières de la région Loire Atlantique, que le gouvernement a été contraint d'arrêter ce projet fou, destructeur de terres agricoles, dispendieux pour l'État et dont le profit revenait surtout aux actionnaires de Vinci.

Contre NDDL et son monde !

Le premier enseignement de cette victoire est l'enracinement des préoccupations environnementales dans notre société. NDDL n'a pas été une bataille locale, NDDL a très rapidement eu une résonance au moins nationale, avec plus de 200 collectifs de soutien, des manifestations regroupant de 30 à 70 000 personnes chaque année depuis 2012, deux fois l'an parfois, et a été portée tel un symbole par les mouvements pour la justice climatique à l'occasion de la COP21. C'est une nouvelle forme de lutte territoriale et contre des projets d'aménagement qui émerge. On ne peut assimiler le mouvement NDDL aux NIMBY (« Not in my Back Yard : pas dans mon jardin »), acronyme qui caractérise dans les sciences politiques les mouvements opposés à des projets du fait des nuisances causées pour les riverains, sans remettre en cause son principe. Dans le

cas de NDDL, l'opposition s'est inscrite dans une remise en cause du projet d'aéroport de NDDL et de son monde, en lien avec les préoccupations environnementales plus globales. Est-ce qu'un nouvel aéroport à vocation internationale a un sens dans un monde où nous devons au contraire lutter contre les gaz à effet de serre ? La bétonisation de terres agricoles est-elle préférable au développement de l'agro écologie ? Les questions posées par le mouvement ont épousé des enjeux qui résonnent bien au-delà de la Loire-Atlantique à l'heure de la crise environnementale et climatique. Une pensée globale des enjeux de l'action locale qui se retrouve à Bure, contre le pipe-line des Amériques du Nord et les différentes luttes contre les Grands Projets Inutiles et Imposés à travers le monde.

Une victoire du tou.tes ensemble

Le deuxième enseignement est la capacité de ce mouvement à conserver son unité et à intégrer la diversité tactique de différentes composantes. Rien ne permettait, il y a quelques années,

d'assurer le succès d'un mouvement aussi hétéroclite. C'est une improbable alliance entre paysan.nes et habitant.es de la ZAD, syndicalistes CGT de Vinci et Aéroport du Grand Ouest aux côtés de naturalistes, ONG et élu.es qui a su tenir. Le mouvement a conservé son unité, se renforçant même au cours des années.

Il a su articuler dans le temps divers types d'actions : recours juridiques, contre-expertise citoyenne, résistance aux tentatives d'expulsions policières, mobilisations de masse, occupations légales, occupations illégales. Le renoncement du gouvernement est dû à la force de

cette mobilisation qui a su faire de cette diversité d'action une force, non sans difficultés et de longs débats. Car, toutes ces actions ont été, au final, soutenues par les différentes composantes, refusant les tentatives de divisions politiques. L'occupation et la résistance à la tentative d'expulsion par le gouvernement Ayrault lors de l'opération César en 2012 a par exemple été vécue comme une stratégie gagnante bien au-delà des fractions autonomes. Tout comme la volonté d'occuper la « Zone à Défendre » a été portée plus largement que la composante dite «

ZAD PARTOUT !



appelle d'autres

radicale ». 40 000 personnes, venant de toutes les régions de France ont participé à la manifestation de « réoccupation de la ZAD » après l'opération policière. Et le collectif COPAINS, regroupement d'agriculteurs, a organisé la prise, puis l'occupation d'une ferme, à Bellevue, emblématique de la zone. Aujourd'hui, ce sont une vingtaine de personnes qui participent aux activités sur

cette ferme, avec la mise en place d'un groupe « élevage » ou d'un atelier bois.

Une alternative en marche

Car le troisième enseignement est cette capacité du mouvement à incarner le slogan du prochain Forum Social Mondial : « Résister c'est créer ». Loin des caricatures médiatiques et politiques, il faut regarder en face ce qui s'est produit sur la ZAD depuis 10 ans. Elle n'est pas un espace aux mains de dangereux terroristes. Avec ses 200 habitant.es, elle a vu fleurir des activités agricoles, l'entretien de sentiers de randonnées, deux boulangeries, des ateliers de permaculture et d'agro écologie, un groupe d'élevage, un atelier menuiserie, une bibliothèque ou encore une radio et un studio d'enregistrement... et une quinzaine d'enfants. À petite échelle, sur un territoire de 10 km de long sur 3 km de large, avec une soixantaine de lieux de vie, c'est la philosophie des communs et des logiques de solidarité qui s'exprime en acte sur ce territoire.

L'aéroport est mort, vive la ZAD !

Ce sont l'ensemble de ces expériences que toutes les composantes du mouvement souhaitent poursuivre, en construisant une zone propice aux expérimentations sociales et écologiques, tout en préservant cet espace naturel exceptionnel. Depuis 1974, du fait du projet d'aéroport, l'État a gelé toute action sur une partie de la ZAD. C'est la raison pour laquelle la zone bénéficie d'une faune et d'une flore préservée, n'ayant pas connu les ravages de l'agriculture intensive ou de la bétonisation.

Ces revendications viennent de loin. Pensé pendant plus d'un an et demi et diffusé à partir de fin 2015, le texte dit « des 6 points » jalonnait les exigences du mouvement pour l'avenir de la ZAD. Celui-ci exige que les paysans historiques retrouvent leur droit et leurs terres, que les habitant.es qui se sont installés depuis 2009, et qui le désirent, puissent rester et que les terres qui ont été protégées puissent être prises en charge par celles et ceux qui ont su les protéger et qu'elles n'aillent pas nourrir des projets d'agro business. Il ajoute la volonté de créer une entité issue du mouvement de lutte qui rassemblera toutes ses composantes afin que ce soit le mouvement anti-aéroport et non les institutions habituelles qui détermine l'usage de ces terres. Ajoutant « que ces terres aillent à de



nouvelles installations agricoles et non agricoles, officielles ou hors cadre, et non à l'agrandissement ». Une perspective donc hors des normes actuelles où les petits projets agricoles n'ont bien souvent pas de place. Depuis le 17 janvier et l'annonce de l'abandon de l'aéroport, ils demandent du temps afin d'avancer sur une proposition concrète et l'ouverture de négociations avec le gouvernement.

L'émergence, suite à une longue lutte, d'un projet alternatif aux règles marchandes et de la propriété individuelle fut possible, d'une certaine manière, sur le plateau du Larzac, après l'abandon par Mitterrand en 1981 d'un projet militaire.

En 1985, un bail emphytéotique de 60 ans fut proposé par l'État à un groupe d'une cinquantaine de paysan-nes sur un territoire de 6300 ha. Mais contrairement au Larzac où le bail est lié à un usage spécifique (le travail paysan), la volonté à NDDL est d'élargir les usages. Le projet de la ZAD se voudrait ouvert aux riverain-es et aux habitant-es (et non aux seul-es paysan-nes) et construit par les différentes composantes et leurs différents usages (chemins pédestres, élevage, permaculture, habitation, activités culturelles ou artisanales...). Le bras de fer qui s'engage avec le gouvernement n'est pas réellement foncier, la surface en question étant ridicule comparée par exemple au Larzac. En effet, sur les 1650 ha de la zone, 450 ha concernent les familles de paysan-nes expropriés qui doivent retrouver logiquement leurs terres. 400 ha sont occupés par des bois. Resteraient donc 850 ha (dont 270 ha sont mis en culture par les habitant.es de la ZAD) qui potentiellement pourrait être distribués à des agriculteurs/trices de la région ou constituer cette zone d'expérimentation revendiquée par le mouvement anti aéroport. Mais si l'enjeu n'est pas foncier, il est certain qu'il sera profondément politique. La perspective de laisser

vivre d'autres relations, d'autres manières de travailler et de relation à son environnement que celles régies par le marché n'est pas très compatible avec l'esprit « Start up Nation » d'E. Macron.

Au-delà de la confirmation de l'importance des préoccupations environnementales dans notre société, cette victoire va

renforcer celles et ceux qui sont en lutte contre d'autres projets inutiles et leur monde destructeur de lien social et de terres agricoles. De la poubelle nucléaire à Bure, à l'autoroute A45 entre Lyon et St Etienne, en passant par le Center Parc de Roybon, les projets au service de multinationales du BTP doivent connaître le même sort que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. ●



JULIEN RIVOIRE

Plan autisme : sortira-t-on de la t

Aujourd'hui une personne sur 150 serait atteinte d'autisme (voire une sur 45 aux USA, ou une sur 30 en Corée).

Le nombre de personnes qualifiées d'autistes aurait ainsi littéralement explosé, puisqu'il aurait été multiplié par 100 en 30 ans seulement !

Cette augmentation exceptionnelle de la prévalence de l'autisme, les neurosciences l'expliquent par des similitudes dans l'activation de certaines zones du cerveau, par des ressemblances anatomiques (concentrations de matière grise) et par le concept d'héritabilité, c'est-à-dire la probabilité qu'il y ait dans une même famille plusieurs enfants autistes. En élargissant l'empan de l'autisme sur la base de ressemblances génétiques et neurologiques, on a ainsi donné du crédit à l'appellation américaine, très vaste, de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Or, elle fait encore débat dans de nombreux pays. On lui reproche d'assimiler des autismes qui, d'un point de vue clinique, n'ont pas grand chose à voir et qui sont pourtant pris en charge de manière éducative unidimensionnelle par les théories cognitivo-comportementales (TCC).

C'est dans un contexte très conflictuel que s'achève le 3^{ème} plan autisme (rapport IGAS-IGEN, 05/17) et que s'inscrit le 4^{ème} plan autisme en préparation. Ce conflit, qu'Éric Laurent, psychanalyste, qualifie de « bataille de l'autisme » dans son livre, voit s'affronter au moins deux représentations de l'autisme qu'il nous faut décrire si on veut comprendre l'arrière-plan éthique de ce 4^{ème} plan autisme.

D'une approche...

La représentation dominante aujourd'hui, celle des TCC, fonde le traitement de l'autisme sur des causes neuro-développementales et génétiques. Parce que le cerveau est l'organe privilégié de la cognition, dicit Franck Ramus, directeur de recherches au CNRS en sciences cognitives, il faut tenter de réparer les fonctions cognitives qui « dysfonctionnent » (men-

talisation, mémorisation, planification...), en réduisant le cerveau pour limiter les effets des symptômes autistiques. Le neurocognitivism tente de maintenir l'enfant « à risque » d'autisme dans le sillon du développement le plus « normal » possible. « *Le comportement de la personne autiste, explique Franck Ramus, est ainsi considéré à travers ses symptômes en tant qu'ils produisent des comportements déviants par rapport à une norme.* » (conférence ENS, 2014)

... à l'autre

Même si le clivage est moins binaire qu'il n'y paraît, l'autre courant s'appuie sur l'approche psychodynamique et « intégrative » de l'autisme, telle celle des psychiatres-psychanalystes Bernard Golse ou Pierre Delion. La quasi totalité des courants à vocation psychothérapeutique « intègrent » aujourd'hui le caractère pluridimensionnel de l'autisme, y compris la composante génétique et neurologique. « *Ce qui nous intéresse, dit Éric Laurent, c'est plus le traitement clinique des autistes, dans la "rencontre" singulière avec un sujet, que les causes de l'autisme elles-mêmes.* »

De même, le fonctionnement du cerveau est laissé aux cognitivistes. Pour la psychanalyse, ce qui compte, c'est de déchiffrer les symptômes (caractère « intrusif » de la présence de l'autre, tentative « d'annuler » l'autre, par le mutisme par exemple, empêchement d'entrer dans la séparation entre soi et l'autre qu'impose le langage). Ils sont autant de signes cliniques du syndrome autistique qu'il faut savoir interpréter, mais pas à partir d'une norme comportementale. « *Contrairement à l'approche éducative, explique E. Laurent, qui cherche d'emblée*



PHOTO: D. R.

à séparer l'enfant autiste de son intérêt restreint parce qu'il l'éloigne de la norme, le traitement psychanalytique part de cet intérêt restreint, si caractéristique de l'autisme. » Il s'agit de construire le décentrement du sujet en complexifiant progressivement le monde à partir de ce sur quoi il focalise. Un exemple pour illustrer cela... À l'IME La Bourguette, dans le Sud de la France, un enfant très sévèrement autiste, sans voix, très ritualisé. Ses éducateurs remarquent son intérêt pour tout ce qui ressemble à un fil : corde, fil qui dépasse, fil d'aspirateur... À partir de ce constat, ils amènent le jeune, progressivement, très lentement, à clôturer un parc à chevaux. Durant ce « travail », l'enfant s'apaise et entre en relation à l'autre. Parallèlement, ils accompagnent l'enfant dans son rapport aux chevaux, jusqu'à ce qu'il parvienne à en monter un, ce qui était absolument impensable au départ. Ainsi, même les autistes non verbaux disent quelque chose à travers leurs symptômes. Encore faut-il savoir entendre la parole des autistes...

Cette opération de décentrement, de détachement, ne vise pas une norme comportementale précise, ni même la suppression des intérêts restreints. Pour la psychanalyse, le normal et le pathologique ne s'opposent pas. Ils sont indisso-



tyrannie de la norme ?



Nouveaux principes pour soutenir une autre intelligence (2016), convergent vers une prise en charge moins directive et moins intrusive de l'autisme. Il faut dire que les méthodes éducatives et comportementales peinent à prouver leur supériorité (*L'expérimentation institutionnelle d'ABA en France, une sévère désillusion* – Maleval et Grollier, 2016).

Un enjeu démocratique

Le 4^{ème} plan autisme tiendra-t-il compte de ces convergences ? Rien de moins sûr au regard de la liste à tonalité neuroscientifique des membres du comité de pilotage de

ce 4^{ème} plan. Les associations qui y sont représentées ont fait leur nid dans les couloirs des ministères, comme Autisme France, connue pour son rejet des pratiques psychodynamiques. L'enjeu du 4^{ème} plan autisme est donc avant tout démocratique.

Malgré son ouverture à une variété de points de vue sur l'autisme, l'approche

ciables. « *Le traitement ne s'opère pas dans la rupture frontale avec les attitudes solitaires des autistes, comme dans la méthode cognitivo-comportementale ABA (Applied Behaviour Analysis), où les premiers mois peuvent être très "violents" puisque l'enfant autiste est confronté aux exigences d'apprentissages contraints qui heurtent son mode de fonctionnement* » (Maleval et Grollier, psychanalystes, *Actualité de l'évaluation de la prise en charge des enfants autistes*, juin 2017). Les tenants de l'ABA essaient aujourd'hui de tenir compte de ces intérêts restreints, qui résistent de toute façon, mais ils s'en servent comme carotte, après coup, pour motiver l'enfant s'il réussit les tâches demandées par ses éducateurs. L'approche psychodynamique, elle, part du fonctionnement subjectif de la personne autiste, dans la singularité du lien qu'elle entretient avec ses symptômes.

Cette posture éthique différente de l'approche psychodynamique s'incarne aujourd'hui dans ce qu'on appelle « l'Affinity therapy ». Ce qui est intéressant, c'est que des chercheurs neurocognitivistes, comme Laurent Mottron, dans son livre *L'intervention précoce pour enfants autistes* ;



psychodynamique subit encore aujourd'hui de violentes agressions, voire de la censure. Les institutions n'ont de cesse de rappeler leur « attachement » aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)... d'obédience neuro-comportementale, pour écarter toute suspicion de fricoter avec la psychanalyse.

Quelles sont les conséquences de cette « bataille de l'autisme », de plan autisme en plan autisme ? La première, c'est que tous les psychologues et les

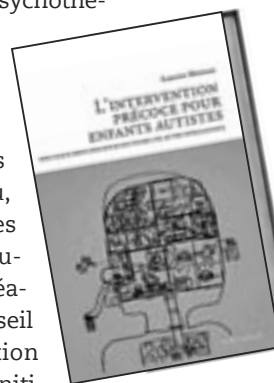
psychiatres sont progressivement remplacés par des neuropsychologues et des neuropsychiatres dans les institutions. La seconde, c'est que l'essentiel de la formation des personnels est orientée « neurocognitivisme ». La HAS et les Agences Régionales de Santé (ARS), conditionnent les crédits accordés aux institutions spécialisées à un virage comportementaliste. Si bien qu'aujourd'hui, les institutions réécrivent leurs projets de fonctionnement en gommant toutes les aspérités qui pourraient faire penser à une approche psychothérapeutique, sous peine de ne plus obtenir les financements de l'ARS.

C'est un peu la même chose qui se passe dans l'Éducation nationale, où, progressivement, tous les textes se teintent de neurosciences... jusqu'à la création aujourd'hui du Conseil scientifique de l'Éducation nationale où le neurocognitivisme est omniprésent. Clin d'œil entre l'autisme et l'éducation : Franck Ramus appartient à ce Conseil scientifique...

Comme dans le champ de l'autisme, on assiste dans l'Éducation nationale à une mise en péril de la diversité des pratiques... au nom de la « neutralité » incontestable de la Science. L'omniprésence des protocoles, des procédures clef en main et des recommandations de bonnes pratiques, qui ont vocation à normaliser et à homogénéiser les pratiques, déshumanise la relation, qu'elle soit pédagogique ou thérapeutique.

« *Le socle du projet, capitaliste, est la "démarche qualité" avec son binôme "évaluation/certification", qui vise une standardisation bureaucratique des pratiques et des actes. Il faut qu'il y ait une uniformité des institutions, une universalité et une reproductibilité des actes thérapeutiques, qui rendent possible leur quantification marchande.* » (Jean-Pierre Drappier, psychanalyste). ●

PASCAL PRELORENZO



ACTION PUBLIQUE 2022

« Une machine de guerre contre le service public »⁽¹⁾

Lancé mi-octobre 2017 par le Premier ministre, le programme « Action publique 2022 » entend réinterroger l'action publique. Sans attendre pourtant une quelconque "concertation", dès la fin de la première réunion du Comité action publique 2022, le gouvernement vient de faire des déclarations tonitruantes en terme d'objectifs généraux. Place maintenant dans son esprit à une mise en œuvre détaillée, en articulation avec d'autres consultations, comme par exemple la deuxième Conférence nationale des territoires.



PHOTO: D. R.

Dans une lettre adressée aux ministres le 25 septembre 2017, le Premier ministre fixe ses objectifs.

Le Comité action publique 2022 (CAP 22) « s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. Il identifiera également les chevauchements et les doublons de compétences qui sont source de coûts injustifiés. » Gageons que les trente-quatre membres, anciens énarques, économistes du FMI, dirigeant-es d'entreprises privées et de start-up, hauts fonctionnaires passés par le privé... sauront répondre aux attentes d'austérité budgétaire de l'exécutif.

Chaque administration devra alimenter les travaux du CAP 22 en réalisant un diagnostic et en phosphorant sur cinq chantiers dont la transformation numérique, l'organisation territoriale des services publics et la rénovation du cadre des ressources humaines. Le recours à des audits externes est prévu.

Concernant les initiatives dans les territoires, le calendrier des treize grands forums, passés à dix, n'est toujours pas connu à cette date. Les ateliers RH se tiennent en catimini et le questionnement des attentes des citoyen-nes et des agent-es se fait à travers une consultation numérique très orientée promouvant le nouveau management public, le mérite, les remises en question du statut, la volonté de recours au contrat et la rupture avec le principe d'égalité des territoires.

LOLF, RGPP, MAP et maintenant AP22

Dans le droit fil de Sarkozy et Hollande, Macron veut tailler dans la dépense publique présentée comme insupportable. Il semble avoir tiré des enseignements des « ratés » de ses prédécesseurs en identifiant des freins. D'où le contournement des organisations syndicales auxquelles on aurait accordé trop d'importance, des ministres mis sous tutelle de la haute administration pour contrer leurs réflexes boutiquiers et une consultation numérique « vitrine » censée légitimer des décisions technocratiques. L'objectif d'« Action publique 2022 » est d'organiser l'« adaptation » des services publics et de la Fonction publique aux contraintes des politiques d'austérité avec, à la clé, la baisse de 3 points de PIB de la dépense publique et la suppression de 120 000 emplois durant le quinquennat. Il s'agit aussi d'accompagner la mise en œuvre par le gouvernement du désarmement budgétaire de l'État avec la diminution assumée des recettes. Le budget 2018 se caractérise par une défiscalisation sans précédent du capital très favorable aux plus fortuné-es, mettant à mal la redistribution des richesses et aggravant les inégalités.

Une France « championne » de la dépense publique ?

L'étude de décembre 2017 de France Stratégie⁽²⁾ portant sur l'emploi public en France dans le contexte international montre que la France n'est pas sur-administrée.

Le rapport sur les inégalités mondiales, dans la synthèse 2018 du *World Inequality Lab*, fait le constat que les mécanismes de redistribution en France contribuent à atténuer les inégalités. La France est en tête en termes de distributions monétaires pour couvrir solidairement des risques (chômage, vieillesse, maladie...). C'est bien ce principe de la redistribution et les budgets afférents qui sont visés avec la volonté de démanteler des pans de la Fonction publique, de privatiser des services publics, de prendre la main, par la fiscalisation et l'arrêt du paritarisme, sur les assurances chômage et santé, dans un objectif purement comptable.

Une convergence pour les services publics

Même si tout paraît déjà ficelé, l'attachement renouvelé des citoyen-nes aux services publics peut être le grain de sable. Dans la perspective de mobiliser l'opinion publique, la Convergence nationale des Services Publics lance un contre questionnaire⁽³⁾, dont les résultats seront rendus publics à l'occasion d'un colloque national le 24 mars, au moment de la restitution gouvernementale.

La hauteur de l'enjeu nécessite la convergence et la détermination de toutes les forces de progrès et de transformation sociale : il y va de l'avenir de notre modèle social. ●

DENIS THOMAS

1) Anicet Le Pors, *l'Humanité*, 3/11/2017.

2)

<http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr>

3) <https://www.convergence-sp.fr/cap-22-questionnaire/>

Où en est le syndicalisme de transformation sociale ?

Personne n'avait été dupe lors de la campagne présidentielle, ni dans les quelques mois qui avaient suivi l'élection de Macron, mais il a fallu en prendre la mesure : ce gouvernement, à la suite des précédents mais de façon plus radicale et ouverte, mène une politique libérale, sans aucun complexe. Une politique de classe, en faveur des plus riches, au détriment de la grande majorité de la population, salarié-es, jeunes, précaires, chômeurs et chômeuses, retraité-es.

Sans aucun complexe, parce qu'il détruit les acquis sociaux les uns après les autres, mène plusieurs réformes de front et s'attaque à tous les cadres collectifs en comptant sur la faiblesse actuelle de ses opposant-es. La méthode employée par ce gouvernement est différente des précédentes, le contexte social et politique est plombé avec une société sclérosée et des citoyen-nes majoritairement tétanisé-es.

Pour autant, la responsabilité du syndicalisme, avec d'autres, est bien de continuer à porter des alternatives de justice sociale et de constituer un cadre de résistance à tous les mauvais coups. Il est clair qu'il n'a pas réussi à mobiliser suffisamment contre les ordonnances Macron et les salarié-es ont perdu ce combat. Pourtant, des mobilisations existent dans les entreprises et en-dehors. Et elles ne sont pas ridicules, loin de là ! Parfois même, des victoires sont engrangées. A Notre-Dame-Des-Landes, c'est une lutte de presque 50 ans qui est victorieuse. Une lutte exemplaire dont les formes sont à analyser pour en tirer des pistes pour d'autres secteurs, d'autres mobilisations. Tous les protagonistes de cette expérience ont réussi à mettre en place une gestion collective d'un territoire. Des acteurs-trices dont les différentes composantes pouvaient avoir des intérêts et objectifs divergents mais qui ont réussi à construire ensemble, à se mobiliser autour d'un projet et à résister à l'État, à de grosses collectivités et aux intérêts financiers.

Autre exemple de résistance : la solidarité avec les migrant-es est présente partout sur le territoire et sous différentes formes, malgré le racisme ambiant. Même si la criminalisation des aidant-es devient monnaie courante et que les procès pour délit de solidarité se



multiplient. Des réseaux d'aides se développent sur les différents territoires : Paris, Calais, la vallée de la Roya, Briançon et la vallée de la Clarée...

Alors, il y a un intérêt certain à regarder ce qui marche et une certaine urgence à réfléchir à la stratégie syndicale, voire à en changer.

On peut se demander où en est le syndicalisme de transformation sociale ?

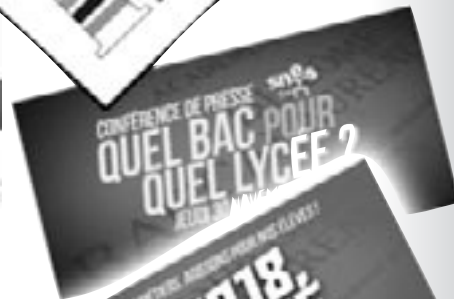
Les échanges sont peu nombreux depuis la rentrée et semblent plus compliqués entre CGT, Solidaires et FSU. Tant Solidaires que la CGT ne mettent pas en avant cette priorité qui serait pourtant absolument nécessaire. Pour ne parler que de la FSU, on peut estimer que si elle porte le renforcement de ce cadre commun dans ses mandats, elle n'en fait pas forcément une réelle démarche au quotidien. Il y a eu beaucoup d'hésitations depuis la rentrée de septembre 2017. Certes, la situation est loin d'être simple mais se retrouver dans un entre-deux, un *no man's land*, ou une forme d'isolement amène à un affaiblissement de l'image de la fédération, dans le cadre de la préparation des élections professionnelles notamment.

Pourtant, et sans minimiser aucunement les difficultés actuelles, il est urgent d'élaborer une stratégie commune en intersyndicale, dans laquelle la FSU doit prendre une place combative et unitaire. La division syndicale n'a pas été un atout pour la réussite du mouvement social. Il devrait y avoir un objectif commun, indispensable, de convergence de toutes les forces d'opposition à Macron et au libéralisme avec la mise en place de modalités qui rompent avec les journées perlées telles qu'elles se succèdent depuis le début de l'année.

Faire converger toutes les oppositions qu'elles soient syndicales, associatives, politiques, intellectuelles, chercher à rassembler, à construire un front commun de résistance et de combat dans le respect de l'identité de chaque composante... Et ne négliger aucun combat : dans l'éducation, contre les mesures du gouvernement concernant la Fonction publique, sur les différents dossiers interprofessionnels en cours (apprentissage, formation professionnelle, assurance chômage) ou à venir (retraites, sécurité sociale).

Il y a nécessité de préparer la mobilisation des salarié-es et cela passe par des campagnes de mobilisation sur ces sujets, et de façon intersyndicale avec les syndicats qui portent la nécessité d'alternatives à la politique libérale mise en œuvre. ●

JUDITH FOUILLARD



L'heure des choix

Il est compliqué dans la période pour le SNES-FSU d'inscrire son action sur le terrain des luttes, de la transformation sociale et de proposer des pistes de réflexion pour changer l'école. Ainsi, les mots d'ordre avant tout défensifs n'ont pas permis d'enclencher une dynamique de réflexion sur le collège que nous voulons, par exemple. Pour les annonces ministérielles en cours (lycée et accès au supérieur), nous retrouvons les mêmes écueils : alors que les dangers en sont connus depuis l'été dernier, les modalités d'action et les propositions ambitieuses peinent à voir le jour, la dynamique intersyndicale ne se crée pas, comme si la perspective de la concurrence aux élections professionnelles primait sur la gravité de l'attaque.

LE SNES ET LA FSU À LA PEINE AU NIVEAU INTERPROFESSIONNEL

Sur la loi travail et les ordonnances, le SNES a eu une audience limitée. Il n'a pas su convaincre de l'importance de la solidarité avec le privé, alors que la Fonction publique subit toujours les dérèglementations du privé. À sa décharge, nous ne sentons pas un milieu très disponible pour lutter, mais cela ne dédouane pas le syndicat de sa responsabilité de le travailler afin de construire des luttes dans la durée. Plus inquiétant encore, le SNES a accompagné le ministère sur d'autres dossiers dont l'évaluation des personnels. Il aurait dû être le porte-voix de luttes comme celle des lycées voulant rester en ZEP.

UNE DYNAMIQUE UNITAIRE FLUCTUANTE

Entre accompagnement institutionnel et volonté de ne pas brusquer les salles des profs les plus frileuses, le SNES n'a pas été capable de mettre en mouvement son milieu par une animation réellement progressiste. S'il a raison de ne mettre aucune exclusive sur le travail unitaire - ce qui est construit dans l'intersyndicale Fonction Publique est par exemple positif - ce travail ne doit pas se concevoir comme trait d'union entre deux pôles dits « réformiste » et « contestataire » car cela ne peut constituer

en soi une orientation syndicale. Ce faisant, le risque est grand de sortir du syndicalisme de transformation sociale.

Le SNES se révèle souvent un frein aux initiatives fédérales : inscrire la FSU dans des dynamiques unitaires, surtout quand elles ne sont pas strictement syndicales lui est difficile (récemment sur la Catalogne ou le conflit qui a opposé Sud Education à J.M. Blanquer).

UN CONGRÈS IMPORTANT

Ce congrès doit permettre au SNES de renouer avec l'action durable, le soutien aux luttes, les mots d'ordre clairs et un projet d'école pour l'émancipation de toutes et tous. La bataille contre « ParcoursSup », la réforme du bac et du lycée devra s'amplifier. Le collège devra sortir de l'ornière du socle et de « collège 2016 », d'autant que la « résistance pédagogique » a fait long feu et qu'une analyse claire du projet éducatif de Blanquer est urgente. Les coups vont pleuvoir (réforme de la formation professionnelle, des retraites...) et nous devons avoir un outil syndical capable de riposter. ●

L'ÉQUIPE EE DU BN DU SNES-FSU



PHOTO: ELISABETH HERVOUJET

LA DISCUSSION PRÉPARATOIRE ET LES DÉBATS DE CONGRÈS SONT ORGANISÉS EN QUATRE THÈMES.

THÈME 3

Le thème 3 intitulé « **Développer les solidarités, développer des alternatives économiques et sociales** » est le thème sur lequel nous avons le moins de désaccords avec UA. En effet, d'abord nous approuvons en grande partie l'analyse qui est faite de la société et des ravages du libéralisme et des politiques gouvernementales menées depuis plusieurs années. Ensuite, sur ces thématiques, nous partageons la plupart des propositions du texte, sur la fiscalité, les retraites, la protection sociale, la condamnation de la loi intérieure et de lutte contre le terrorisme. Cela ne nous empêche pas de réaffirmer nos propositions revendicatives avec notamment des amendements qui vont plus loin sur le droit de vote et d'éligibilité des étranger-es résident-es en France à toutes les élections, la gratuité des transports, la nationalisation de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat par exemple.

La majeure partie des débats devrait porter sur les sujets sur lesquels le gouvernement a annoncé de futures réformes : la réforme territoriale, les services publics, la protection sociale et les retraites. Dans ce contexte, l'ÉÉ interviendra pour que le SNES se munisse de mandats clairs et offensifs mais aussi pour que les questions droits et libertés (droits des femmes, LGBT, migrant-es, questions internationales...) ne soient pas négligées et prennent toute leur part dans les débats de ce congrès. ●

THÈME 1

Les réformes du collège, du supérieur, du lycée servent la marche forcée vers l'économie de la connaissance préconisée par la stratégie de Lisbonne. Cette politique s'incarne dans l'école des compétences, dans la structuration du lycée en trois voies

qui organisent le tri social, dans la réforme de l'orientation post-bac qui l'accentue en détournant des études longues les enfants des milieux populaires.

À l'École Émancipée, sur ce **thème second degré**, nous pensons qu'il faut rompre avec ce modèle et militer pour un projet alternatif qui fédère dans la lutte les personnels et les parents d'élèves : une école égalitaire qui vise l'élévation générale des qualifications, donne à chacun-e accès à tous les savoirs, développe l'analyse, la réflexion des élèves leur permettant ainsi de devenir des citoyen-nes émancipé-es. Cela implique d'allonger la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, mais aussi de créer un cursus commun jusqu'au bac à rebours du lycée à la carte voulu par Macron.

L'école néo-libérale modifie profondément le métier enseignant et multiplie pour cela les dispositifs managériaux visant à contrôler les pratiques, à déposséder les personnels de leur expertise professionnelle. Les enseignant-es ont besoin au contraire d'un espace d'autonomie pour développer de nouvelles réponses pédagogiques à destination des élèves. La création de cadres collectifs de travail et de réflexion autogérés est un pas indispensable vers la reprise en main de leur métier par les enseignant-es, condition nécessaire à la transformation démocratique de l'école. ●

THÈME 2

Le thème 2 traite de nos **conditions de travail**. Il s'annonce donc politique et nécessite une approche fédérale.

Les « nouveaux » décrets statutaires ne valorisent pas nos missions mais servent d'outils de management. Nous continuons à revendiquer la suppression des IMP et la baisse du temps de travail, contre toute annualisation.

Sur les carrières, le SNES-FSU avait accepté le principe d'un 3^{ème} grade à son dernier congrès de Grenoble, introduit dans le PPCR. La déconnexion entre avancement et évaluation n'est pas réalisée et bien que réduits à trois, les rendez-vous de carrière renforcent le contrôle hiérarchique. Nous devons questionner l'utilité et la forme des inspections, ainsi que de la gouvernance des établissements, au-delà de la simple dénonciation du pouvoir des chefs. Nous proposons le renforcement des collectifs horizontaux de travail et des équipes syndicales.

Par ailleurs, le développement de la précarité impose un discours plus offensif. Il faut défendre l'idée qu'un « plan » de titularisation, même généreux, ne suffira pas. Nous demandons l'arrêt immédiat du recours à la précarité et la titularisation de toutes et tous les non-titulaires en poste ou au chômage sans condition de nationalité.

Enfin, UA refuse de faire le lien entre masterisation et crise de recrutement, et caricature la formation en ESPE en oubliant que les moyens baissent et que le stage en responsabilité est trop lourd. Il faut lutter contre la confusion entretenue par UA entre les positions d'ÉÉ (concours à la licence) et les projets du gouvernement (admissibilité en licence et admission à la fin du master), ainsi qu'aux pré-recrutements. ●



THÈME 4

Le thème 4 « **Pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur de progrès social** » traite de la crise du syndicalisme, des difficultés du SNES et de la FSU, et trace quelques pistes.

Sur le syndicalisme en général, la réflexion est peu aboutie, et la stratégie de la FSU dans le champ syndical pas clarifiée (cf. ci-contre). Sans analyser la baisse de la syndicalisation, le SNES-FSU s'interroge sur son rôle auprès des collègues et les moyens de revivifier les réseaux militants. Mais vouloir un syndicat « utile » ne doit pas l'entraîner vers un syndicalisme de « services » qui entretiendrait un consumérisme chez les collègues. Face à un management qui individualise et divise, il faut au contraire rechercher tout ce qui recrée du collectif de réflexion et d'action, pour la défense des personnels et dans la pratique du métier : liens entre S1, rôle des S2 pour développer les réseaux militants, etc. La démocratie syndicale, peu évoquée, est aussi un atout pour que les syndiqué-es se réapproprient leur syndicat, en fassent un espace d'élaboration collective pluraliste. Enfin, il manque une réflexion sur la place des femmes dans le syndicat alors qu'elles représentent 2/3 des adhérent-es. C'est d'autant plus regrettable que la proposition de modification statutaire du secrétariat général visant à assurer au moins la parité femmes-hommes dans les instances délibératives du SNES est une avancée pour une cause que l'ÉÉ défend depuis longtemps. Ce pourquoi elle se joint à cette proposition. ●

LE CAPITALISME CHASSE

Historiquement, les médias d'information sont au cœur de ce que le philosophe Jürgen Habermas appelle l'espace public, à savoir le lieu où se confrontent les points de vue et les opinions sur des problèmes de nature politique. Cette fonction centrale des médias dans l'arène publique suppose à la fois leur indépendance, notamment vis-à-vis du pouvoir politique et économique, et un certain degré de confiance de la part du public. Or il s'avère que sur ces deux points le compte n'y est pas.

Selon l'étude de référence du journal La Croix, seulement une minorité de Français croit que « les choses se sont passées comme le racontent » la télévision (41 %) et les journaux (44 %). 24 % des personnes interrogées seulement pensent que les journalistes résistent aux pressions politiques et 27 % à celles des pouvoirs financiers. Le public se méfie donc clairement de la proximité entre politique et médias qui constitue, en partie, une exception française. Cette proximité se double d'un processus de concentration qui s'accélère depuis quelques années. Celui-ci a atteint aujourd'hui un niveau sans précédent. Ce que confirme l'arrivée des nouveaux milliardaires dans le secteur, comme Bolloré (Groupe Canal), Niel (Groupe Le Monde, Nouvel Observateur), Drahi (Libération, BFMTV, RMC, L'Express) ou Arnault (Les Echos, Le Parisien), aux côtés de Dassault, Lagardère et Bouygues. En 2017, 51 % des médias français sont ainsi contrôlés par des actionnaires issus du secteur de la finance et de l'assurance. Selon Reporters Sans Frontières, la conséquence de cette évolution est que « le risque de conflits d'intérêts n'a jamais été aussi grand, fragilisant d'autant plus l'indépendance des journalistes ».

Une économie en crise

La prise de contrôle des principaux médias par le grand capital se fait dans un contexte de crise qui voit s'affaiblir leurs modèles économiques traditionnels. Ainsi, en 2016, les pertes cumulées des chaînes privées diffusées gratuitement se sont élevées à 114 millions d'euros. Du côté de la presse, la baisse de la diffusion a atteint 40 % entre 2007 et 2015 et celle du chiffre d'affaire 30 % sur la même période.

La raréfaction des ressources et l'affaiblissement économique des médias a comme conséquence la diminution des effectifs et la précarisation des journalistes. La précarisation du métier accroît les pressions productivistes, au détriment de la qualité de l'information, et



rend les journalistes plus conformistes et davantage perméables à l'influence des relations publiques, de la publicité et des grandes entreprises pourvoyeuses de fonds.

Le tournant Internet

La faiblesse du service public, objet des cures d'austérité à répétition et de guerres d'influence, parachève ce tableau peu attractif du paysage médiatique en France. Pour toutes ces raisons, le public semble de plus en plus se tourner vers Internet pour s'informer. Selon une étude du Reuters Institute, plus de 70 % de Français consultent des sites d'information, le même pourcentage que pour la télé-

L'INFORMATION



PHOTOS: D.R.

vision, alors qu'ils sont moins de 25 % à lire la presse papier. Cette tendance est renforcée par l'adoption croissante de l'internet mobile et par la grande diversité de sources disponibles en ligne.

En effet, les expérimentations journalistiques les plus intéressantes et innovantes de ces dernières années se sont passées sur l'internet (Mediapart, Rue 89, Arrêt sur Images, Vice, Les Jours, Hors-Série, Streetpress, Reporterre, Basta ! Le Média, etc.) et ont connu un certain succès. Au-delà des médias professionnels, de nombreux sites militants permettent aussi de diffuser une parole engagée qui ne trouve que rarement sa place dans les médias dominants. Par ailleurs, la nature interactive et participative des médias

numériques rend possible le dialogue, la critique et l'interpellation. Elle permet aussi aux simples citoyens, par l'effet de masse, d'imposer dans l'agenda médiatique des questions et des problématiques très peu traitées.

L'internet, miroir de la crise politique et médiatique

Cependant, malgré le pluralisme offert sur l'internet, la grande majorité de la population s'informe en ligne auprès de sources appartenant aux principaux groupes de médias qui souffrent des mêmes maux que leurs confrères de l'audiovisuel et de la presse. La maximisation de l'audience, qui contraint le fonctionnement de la télévision, se transforme sur l'internet en une chasse au clic. Les buzz, les polémiques vaines, le sensationnalisme, la reproduction de l'idéologie dominante, bref, tout ce qui caractérise les médias traditionnels est bien présent désormais dans les sites d'information.

À cela il faut ajouter des problèmes propres à Internet. La difficulté de réguler l'expression en ligne et d'identifier les interlocuteurs fragilise le débat public qui s'y déroule : la propagande raciste et homophobe, la manipulation, la désinformation à grande échelle y pullulent. Ces dérives sont aggravées par le contrôle monopolistique qu'exerce une poignée de multinationales étatsuniennes, dont Google et Facebook, sur les canaux de diffusion de l'information en ligne. Car, à cause de leurs modèles économiques publicitaires, ces plateformes privilégient les contenus qui génèrent du trafic et de l'« engagement », sans se soucier de leur qualité et de leur véracité.

Ce phénomène, appelé communément « fake news », a fait irruption sur la scène publique lors du Brexit, de l'élection de Trump, mais aussi lors de la campagne présidentielle en France, au point où les politiques s'émeuvent et qu'Emmanuel Macron annonce un projet de loi. Or, s'il est évident qu'il y a un besoin urgent de réguler les plateformes et de combattre la désinformation organisée qui s'y diffuse, une loi contre les « fake news » seule ne pourra ni restaurer l'indépendance des journalistes, ni la confiance du public.

De ce point de vue, la proposition de Jean-Luc Mélenchon pour la création d'un Conseil de déontologie du journalisme en France va dans le bon sens. Un tel organe indépendant, qui existe dans de nombreux pays, pourrait sanctionner les fautes déontologiques récurrentes de certains journalistes. Enfin, il est nécessaire d'instaurer des mesures pour limiter la concentration de la propriété des médias, pour favoriser des nouveaux modèles de financement sans but lucratif et de remettre les journalistes et le public au cœur de leur gouvernance. Il en va de l'avenir de notre démocratie. ●

NIKOS SMYRNAIOS

ENTRETIEN

Nous avons interrogé Blaise Magnin d'Acrimed, qui réunit des journalistes et salarié-es des médias, des universitaires, des militant-es du mouvement social et des « usager-es » des médias. Elle cherche à mettre en commun savoirs professionnels, savoirs théoriques et savoirs militants au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante.

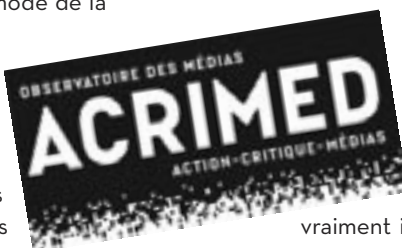
✘ École Émancipée : En quoi consiste le travail de critique pratiqué par Acrimed ?

La critique médiatique des médias se borne généralement à relever des manquements à la « déontologie » : elle décrit des pratiques journalistiques et déplore des fautes professionnelles, mais sans mettre en évidence les contraintes qui les expliquent ; elle dénonce des « pressions », économiques et politiques, mais sans s'attarder sur ce qui les rend possibles et efficaces ; elle pourfend les censures visibles, mais néglige les censures invisibles ; elle concède des « dérapages » propagandistes, mais s'accommode de la pensée de marché ; elle prescrit des corrections à la marge, mais sans mettre en cause l'ordre médiatique existant. Cette critique est insuffisante, surtout quand elle se présente comme auto-suffisante.

Au contraire, la critique que nous proposons s'efforce de rendre visible ce qui ne l'est pas ou pas totalement. Mais elle n'attribue pas à l'action de quelques acteurs les malfaçons de l'information et les distorsions de l'espace public. Notre critique est une critique des formes d'appropriation des médias, des logiques économiques et sociales qui les gouvernent, de la marchandisation de l'information et de la culture qui en découle : tout ne s'explique pas par elles, mais rien ne s'explique sans elles.

Pour ne pas verser dans un économisme à courte vue, notre critique s'étend aux conditions sociales et politiques d'exercice des métiers du journalisme : aux rapports de compétition et de domination qui règnent dans les médias, ainsi qu'aux formes de subordination des médias aux gouvernants et à l'organisation des pouvoirs publics.

Les journalistes ne sont évidemment pas « toutes et tous pourri-es ». Rouages d'une machinerie qui leur échappe, même quand elles ou ils se croient indépendant-es, la plupart d'entre elles ou eux sont des exécutant-es, comme dans nombre de professions, surtout au niveau subalterne. C'est pourquoi notre critique s'efforce de différencier les propriétaires des médias, les chefferies éditoriales et les « vedettes » de l'information



ACRIMED :

d'une part et, de l'autre, les soutiers de l'information qui désinforment, quand ils le font, sans toujours le vouloir : tout simplement parce qu'ils ou elles ont intériorisé des contraintes marchandes (l'audience, la diffusion, le formatage) comme des qualités professionnelles.

✘ ÉÉ : Quelles sont les principales évolutions de ces dix dernières années sur cette question (en France) ?

Depuis 1996, date de la constitution de notre association, le paysage de la critique des médias s'est profondément modifié. La critique des médias n'a cessé de se répandre dans les médias. Trop souvent cette critique est devenue un produit médiatique comme un autre.

Observer les médias, c'est aussi observer la critique des médias.

À l'époque, nous n'étions pas les seuls, nous le sommes encore moins. Les rubriques et les émissions sur les médias se sont multipliées. Dans les grands médias, ce sont le plus souvent des produits médiatiques comme les autres, inodores et sans saveur, vaguement informatifs, vraiment inoffensifs. Mais, en même temps, c'est aussi une critique effective, omniprésente et multiforme qui s'est répandue.

Cette critique ne se limite pas à celle du « pôle de radicalité », qui, dans toute sa diversité et parfois avec ses divergences, a compris et comprend, outre Acrimed, les journaux PLPL puis Le Plan B, les documentaires de Pierre Carles et le film *Les Nouveaux Chiens de garde*, les articles du *Monde diplomatique* et, depuis peu, les images et les sons du collectif Nada ou du site de « Là-bas si j'y suis ». Entre autres...

Cette critique englobe celles de syndicats de journalistes ou d'« Arrêt sur images ». Elle comprend les critiques multiformes qui se répandent sur Internet : sur des blogs, par vidéos et sur les « réseaux sociaux ». Elle inclut particulièrement une critique en acte : celles des médias associatifs et des médias indépendants dont l'existence est, par elle-même, une critique des médias dominants.

✘ ÉÉ : La question des médias est politique, dites-vous. Pourquoi ? Et pourquoi est-elle sous-estimée par les organisations et mouvements pour l'émancipation ?

Notre critique n'a pas pour objectif d'opposer une orientation politique aux orientations politiques des médias. En ce sens ce n'est pas une critique de parti-pris (qui pourrait être celle d'une formation



PHOTOS: D.R.

ACTION CRITIQUE MEDIAS



audience, plutôt que de devoir se défendre d'accusations de « complotisme » auxquelles expose toute critique un tant soit peu radicale des grands médias, certains responsables ou militant-es politiques préfèrent donc garder un silence pudique sur la question.

✕ É É : Que penser des médias dits alternatifs ?

Le développement de médias alternatifs, sur Internet ou d'autres supports est évidemment à saluer. D'autant plus lorsque ces médias pratiquent eux-mêmes la critique des médias dominants qui n'a accès à la sphère publique que par le filtre de ces mêmes médias où elle n'est pratiquée que sous une forme qui tient de ce que Roland Barthes appelait la « vaccine » (confesser des dysfonctionnements locaux pour dénier ou occulter des aberrations générales de structure et de fonctionnement).

On gardera cependant à l'esprit que les médias alternatifs ne peuvent représenter à eux seuls une alternative à la force de frappe des médias dominants. Dans un paysage médiatique où les grand-messes de 20h rassemblent toujours près de 10 millions de téléspectateurs chaque soir, le risque est même que les médias alternatifs finissent par ne constituer qu'une solution de rechange, susceptible

de servir d'alibi aux médias commerciaux, de la même façon qu'Arte sert au fond d'alibi culturel à France Télévisions. Pis : le risque serait que se constitue, à terme, une offre média-

tique duale, avec d'un côté des médias de masse de faible qualité où l'information gratuite est sous la coupe des forces privées et/ou de la puissance publique ; et de l'autre, des médias de qualité, élitistes, proposant une information indépendante et exigeante, mais payante et réservée à un auditoire de niche, plutôt privilégié ou déjà convaincu, et en tout cas ne parvenant pas à toucher le plus grand nombre.

Ces médias alternatifs n'en représentent pas moins la possibilité d'une reconquête de l'expression journalistique par des acteurs et des groupes n'appartenant pas aux seules classes moyennes dans lesquelles se recrutent la plupart des journalistes, avec les effets sociaux et idéologiques qui découlent de ce recrutement : révérence toute particulière à l'égard des classes dominantes et répulsion à l'égard des classes dominées, portant par exemple à ne représenter les mouvements sociaux que sous forme individuelle ou paroxysmique, ou à indexer au registre dégradant du « populisme » tout discours qui prétend non seulement porter les intérêts du plus grand nombre, mais qui entend aussi et surtout remettre en cause ceux des classes dominantes. ●

PROPOS RECUEILLI

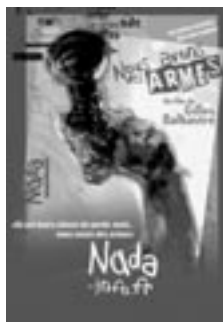
politique) que nous opposerions aux partis-pris politiques des médias que nous critiquons. En démasquant la propagande à sens unique, il ne s'agit pas de faire de l'observation critique une simple occasion de contre-propagande, ou de contester une orientation éditoriale pour formuler une orientation politique alternative.

Notre critique est politique d'abord et principalement parce qu'elle entend faire de la question des médias et des journalismes une question politique, celle d'une nécessaire transformation des médias. Notre critique est celle de leurs formes d'appropriation et la mise à l'épreuve des idéaux dont se prévaut le journalisme.

S'agissant de la sous-estimation de l'importance politique de la question des médias par les formations politiques et syndicales de la gauche de gauche, il faut d'abord la relativiser ou du moins affirmer que ce n'est pas une fatalité : une certaine prise de conscience semble se faire jour depuis peu. Mais il est vrai qu'à notre sens cette question de la transformation des médias n'occupe pas toujours la place qu'elle devrait dans les organisations de gauche.

Peut-être faut-il y voir l'héritage d'une certaine vulgate marxiste qui faisait primer dans son analyse du monde social « l'infrastructure » (économique) sur « les superstructures » (idéologiques et politiques). Sans doute faut-il y voir également la force de persuasion de quelques-uns des mythes constitutifs de la profession journalistique qui aime à se présenter comme garante de la démocratie, empêchuse de gouverner en rond et vigie face aux abus des pouvoirs et des puissants.

Mais plus fondamentalement, c'est certainement la capacité d'intimidation des « grands médias » qui contrôlent de facto l'accès à l'espace public, ainsi que le cadrage de l'information (plus ou moins valorisant ou disqualifiant) qui dissuadent les acteurs politiques qui y auraient le plus intérêt de les critiquer ouvertement. Plutôt que de compromettre des invitations dans des émissions permettant de toucher une large



là-bas si j'y suis

Toutes et tous au polytechnique !

L'orientation scolaire à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire est une sélection qui fait « cliquet anti-retour » : cette filiarisation très précoce désigne les futurs détenteurs d'un bac « général », 4 lycéens sur 10 jeunes de la même tranche d'âge. Et le « technique » ou le « professionnel », qui ont pourtant leurs territoires, sont pris par défaut, étant sous-entendu que les jeunes qui s'y engagent n'auraient pas les capacités ni le besoin d'approfondir une culture générale censée caractériser la « meilleure » filière, celle qui laisse toutes les portes ouvertes.



À 16 ans, les jeux sont faits. La majorité ne pourra pas faire d'études longues, voies d'accès aux ingénieries « supérieures ».⁽¹⁾

On parle beaucoup de culture commune, comme à regret pour un système éducatif qui hiérarchise les *curricula*, différenciant les acquis tout au long d'itinéraires d'étude, séparant celles et ceux qui apprennent. Des « dispositifs compensatoires » prétendent rétablir l'égalité républicaine, mais ils installent surtout l'idée du « manque » pour les défavorisé-es ; or si les marqueurs des connaissances au service de la gouvernance sont méconnus des futurs « exécutant-es », les savoirs issus de la maîtrise des techniques et les savoir-faire « opérationnels » font autant défaut aux « décideurs ».

À l'image d'un ordre social déséquilibré, le système scolaire classe et surtout déclasse... en privant les « élites » des techniques de l'atelier, comme en leur réservant le latin, le grec et la philo.

Comment répondre ?

Alors, prolonger le tronc commun des cursus scolaires, et jusqu'où ?

Tout au long de la scolarité, des pratiques militantes au service d'un accès ambitieux aux savoirs peuvent transformer, là où on les active, une école dans laquelle trop d'élèves ne trouvent aujourd'hui ni grand intérêt ni beaucoup de sens... et qui désespère de nombreux personnels.

Donner à toutes et tous la diversité des types de savoirs et des pratiques, au lieu d'en faire des leviers de caractérisations et de distinction (cf. Bourdieu), est un choix profondément politique. La conception globale d'une école émancipatrice dépasse le changement des pratiques d'enseignement et les formes habituelles

de revendication ; par exemple, il y a en formation professionnelle uniquement des garçons en mécanique, et les soins à la personne, c'est pour les filles... indicateurs de la naturalisation des rôles sociaux de genre à combattre.

Il faut donc forger entre autres l'idée d'une « école polytechnique », un des grands principes de l'École Émancipée, qui ne mettrait pas en œuvre la dichotomie théorie-pratique, mais construirait jusqu'à un niveau élevé du curriculum une acculturation polytechnique. Transmise grâce à des professionnalités dont les compétences seraient articulées au lieu d'être exclusives et sélectives (constituant un projet cohérent de la maternelle à l'université...), cette culture ne serait pas seulement commune, mais redistribuée par et pour tous.

S'inscrire dans un processus historique

Ces mêmes questionnements existent depuis plus d'un siècle ; au XIX^{ème}, l'école destinée aux enfants d'ouvriers visait à les



PHOTOS: D. R.

conformer à un rôle d'exécution, en leur donnant la maîtrise d'outils opérationnels (lire, écrire, compter...), afin d'être capables de servir la révolution industrielle ; avoir conscience de l'époque pour en comprendre les changements et s'inscrire dans une réflexion instruite n'était pas au programme.

Marx et Engels théorisèrent donc une école plus « polytechnique », où la formation serait générale, afin que des travailleurs polyvalents puissent administrer eux-mêmes la production, les échanges et la distribution des produits.

À la charnière avec le XX^{ème} siècle se développa en Allemagne le mouvement de la *Arbeitsschule*⁽²⁾ : il s'agissait de coordonner éducation et pratique

productive. C'est Kerschensteiner, disciple de Dewey et de Montessori, qui inspira l'élaboration de ce système scolaire, à l'origine de l'enseignement professionnel allemand, qui fait de l'alternance école-atelier et école-lieu de travail productif le



PHOTO: GEORGES DUDOGNON

Célestin Freinet dans une classe de son « école libre », (Vence, Alpes-Maritimes, 1953).



socle d'une articulation entre l'école et l'économie souvent citée comme modèle... pour une scolarité au service de l'emploi, avec une sélection très précoce après le primaire ; il s'agit donc d'une école qui permet à ses élèves de trouver une place dans une société organisée. Elle est le produit d'une réflexion éducative différenciée entre les élites et le peuple, qui propose une éducation au travail pour les travailleurs manuels.

Dans les années 20, de nouvelles pratiques d'enseignement sont développées après le premier conflit mondial, comme le rôle du travail et de la coopération dans l'apprentissage avec Célestin Freinet. La création en 1921 de la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle en affiche les principes.

Aujourd'hui, les nouveaux champs de connaissances dont tout le monde a entendu parler (numérique, neurosciences, biotechnologies ou robotique) doivent être explicités à tous les élèves : l'apprentissage du codage pour l'informatique et pas seulement son utilisation instrumentale, les enjeux des neurosciences afin que leurs propositions ne fassent pas loi sans contextualisation.

Pour ce faire, prolonger la scolarité obligatoire ne serait pas opérationnel... tout seul.

Aurait-on besoin d'un nouveau « certificat d'études » (sans « tous les départements par cœur », mais avec les outils des connaissances nouvelles, et à plus de 20 ans plutôt qu'à 14 ans !)

Quelles stratégies ?

Symptomatique d'un secteur public bousculé, parfois déstabilisé, la « *Montessori mania* » qui sert à installer une « distinction »



de projet éducatif par certains parents pour leurs enfants, prétend construire les motivations de chacun-e en respectant les rythmes individuels ainsi que les valeurs sociétales que l'école publique déclarerait sans les mettre en œuvre.

Or l'éducation populaire, dont le péri-scolaire fut un avatar jamais correctement installé, a des réponses à donner, autant par rapport aux méthodes qu'aux contenus, avec toute la place et le temps nécessaires dans une école polytechnique ; peut-être avec moins d'heures de classe ou de cours, comme le modélisait le plan Langevin Wallon en 1947, jamais appliqué. Mais beaucoup plus de découvertes des milieux naturels ou de proximité, de pratiques techniques et de création, à partir de et par l'école.

Une construction polytechnique, c'est à dire à laquelle participent tous les acteurs et usagers, est nécessaire, jusqu'à intégrer dans cette élaboration de nouveaux métiers (parfois des anciens à rétablir) qui seront nécessaires pour faire tenir un « tous ensemble » scolaire très éclaté. L'école maternelle est le dernier îlot de fréquentation relativement indifférenciée : même s'il n'échappe pas aux sectorisations marquées par les catégories sociales. Ce n'est qu'après en élémentaire, et sur-

tout à partir du collège, que les familles, qui construisent les parcours de leurs enfants-élèves, font des choix particuliers d'établissements. Or cette première école encore partagée est la plus polytechnique dans notre système scolaire. Pour en prolonger les logiques, il faudrait constituer des collectifs d'échange avec tous les transformateurs potentiels de l'école.

Le projet global de réforme du système éducatif élaboré à la Libération a été laissé dans les tiroirs, mais il est toujours cité. Poser les repères d'une mise en place collective structurerait notre débat sur l'école actuellement très éclaté... Outil majeur de rassemblement des différents protagonistes, le syndicalisme de transformation sociale ne peut pas l'esquiver. ●

JEAN-JACQUES VIDAL

(1) Les chiffres de réussite au Bac, plus de 80 % avec presque 90 % ces dernières années, ne disent pas que 20 % d'une classe d'âge ne s'y présente pas, et que cet examen « unique » n'ouvre pas les mêmes droits pour toutes et tous. Dans la réforme envisagée, le gouvernement, s'il n'exclue pas la refonte des filières L, S et ES, ne parle pas des voies générale, technique et professionnelle...

(2) L'« école du travail », courant de la Reformpädagogik en Allemagne à la fin du 19^{ème} siècle, se différencie profondément de l'éducation polytechnique marxiste : c'est la promotion d'un travail manuel artisanal « au service d'un comportement civique ». Ces précisions sont tirées de L'école démocratique. « Transmettre les savoirs en les construisant », par Nico Hirtt : <http://www.skolo.org/spip.php?article 1717>

Mais pourquoi comprennent-ils si mal ce qu'ils lisent ?

Les débats sur les méthodes d'apprentissage de la lecture ne séparent pas seulement réactionnaires d'un côté et progressistes de l'autre. Parmi les défenseur-es d'une école émancipatrice et égalitaire, le débat existe également. Après un premier article de J.-P. Terrail dans la revue n°68, nous donnons la parole à E. Charmeux.

Voilà une question que les collègues enseignants se posent depuis longtemps sans avoir eu à attendre les résultats désolants du PIRLS : personnellement, ayant à corriger actuellement des devoirs de préparants au CRPE⁽¹⁾, portant sur des commentaires et des synthèses de textes, je suis atterrée par les contresens, parfois énormes, commis par des adultes, détenteurs de masters, sur des textes, littéraires ou non, traitant de sujets qui concernent tout le monde.

Et, pour avoir derrière moi un nombre impressionnant d'années de carrière dans ce métier, je peux affirmer que ça ne date pas d'aujourd'hui : cet effarement, je l'ai connu dès mes premières années de professeur d'École Normale, dans les années 50.

J'ai toujours eu le sentiment que beaucoup se contentent de surfer sur les textes, « au ras des pâquerettes », en accrochant les informations telles quelles arrivent, sans les mettre en relation les unes avec les autres. Ce sont des lecteurs qui attendent que la compréhension leur saute à la figure, qui n'ont aucun comportement de recherche et qui ne doutent pas une seconde de ce qu'ils croient comprendre.

Ils ont pourtant appris à lire, non ?

Au fait, comment ont-ils appris à lire ?

On le sait, depuis que l'école existe — et de façon certaine depuis quinze ans, parce que c'est obligatoire — l'enseignement se fait, à plus de 95 % des classes, avec une méthode syllabique.

Pour répondre à cette question, le mieux est donc de se reporter aux conseils donnés dans ces méthodes, par exemple, celle qui, actuellement, parade en tête du peloton : la méthode « Lire avec Léo et Léa ».

Le premier conseil est celui d'écouter longuement des sons (étonnant, non ? C'est pourtant avec les yeux qu'on lit...) : Dans le cadre de la première leçon l'enfant lira par exemple : « lé, lo, la ». Puis : « vé, vi, vo, va » (2^{ème} leçon). La couleur rouge lui signale la fonction de chant de la voyelle qui porte la syllabe, la couleur grise de certaines lettres signale qu'elles sont muettes.

Passons sur ce langage abêtissant, — syllabes sans signification, « la fonction de chant de la voyelle » : les lettres étant des dessins perçus par les yeux, ne parlent ni ne chantent. Elles sont toutes « muettes ».

En revanche, la couleur grise, attribuée à celles qu'on nomme ainsi, est un mensonge : en français ce sont les lettres précisément « qu'on n'entend pas » qui sont importantes, car ce sont elles qui portent le sens : dans le mot [pwa], quelle est la lettre essentielle ? Le « d », évidemment : c'est lui qui permet de savoir de quel [pwa] il s'agit.

Déjà, avec cette manière de barrer les marques orthographiques, qui, en français, sont déterminantes pour comprendre ce qui est écrit, une méthode syllabique pose un obstacle à une des opérations nécessaires à la compréhension.

Qu'en est-il des autres et, notamment, de la conduite de lecture installée par cette méthode, chez les enfants ?

1- Pour ce qui est de la conduite de lecture. C'est une lecture linéaire, dont la linéarité, soutenue par le doigt qui suit la ligne et cache le reste du texte sous la main, est encore renforcée par la pratique du petit rectangle de carton qui réduit la vision à la syllabe, et cache, au fur et à mesure, ce qui vient d'être vu et ce qui va suivre.

Impossibilité donc de voir le contexte et d'avoir une vision d'ensemble du texte. Pas l'ombre d'un « horizon d'attente » possible. Chacun sait pourtant combien l'un et l'autre sont nécessaires pour repérer le sens des mots, mais aussi pour effectuer les mises en relation des mots entre eux qu'exigent certaines données linguistiques, comme la pronominalisation et les divers substituts langagiers.

2- Ce qui concerne les opérations de compréhension. Il suffit de lire ce qu'en disent les auteurs, pour découvrir qu'il s'agit d'une compréhension automatique, surgissant directement de la reconnaissance des mots. Aucun raisonnement ne la dirige. Quand les auteurs parlent de mots « porteurs de sens », pour l'enfant, il s'agit du sens issu de sa propre expérience : un mot qu'il reconnaît comme appartenant

ent-ils



PHOTO: D.R.

à son bagage lexical, et c'est tout. Plus que de la « compréhension », c'est de la « reconnaissance » qu'il s'agit ici : l'enfant a déjà entendu ce mot ; mais il n'est pas du tout habitué à le mettre en relation avec d'autres, ni à chercher ce qui se cache sous l'ensemble où il se trouve. Ce mot ne lui apporte rien de nouveau.

En réalité, que fait-on pour « comprendre » ?

Prenons l'exemple précis d'une situation de lecture très simple. Arrive sur mon « portable » un sms, portant ces mots : « *je viens de m'apercevoir que j'ai oublié d'emporter le courrier qui est sur la table et qui doit partir ce matin. Peux-tu, s'il te plaît, le mettre à la poste, en partant travailler ? Merci. Bises.* »

À quoi verra-t-on que j'ai compris ce texte ? À m'entendre dire à haute voix ce qui est écrit ? Ou à me voir prendre ce courrier, le mettre dans mon sac, et prendre le chemin de la poste, en partant ?

La première réponse prouverait que je sais déchiffrer les mots écrits, mais sans plus, même si j'en connais le sens. Seule la seconde est une preuve que j'ai bien compris : en agissant ainsi, je montre que ce billet n'est pas seulement pour moi une suite de mots à dire, mais qu'il est un MESSAGE, pour agir.

Avoir compris un message, c'est y réagir : faire ce qu'il demande, rire parce que ce qui est écrit est drôle, être d'accord ou non, répondre, être ému ou scandalisé. C'est aussi pouvoir s'en ser-

vir, avoir trouvé réponse aux questions qu'on se posait avant de lire, etc.

Donc, pour cela, il a fallu ici transformer cette suite de mots, en une DEMANDE, effectuée par quelqu'un pour obtenir quelque chose de quelqu'un d'autre, et en déduire l'action à effectuer. Une telle transformation exige beaucoup d'opérations mentales : il m'a fallu mettre en relation les mots que je lisais, avec ce que je sais par ailleurs, reconnaître, en utilisant sa signature, celui ou celle qui l'a écrit et qui dit « je » ; mettre tout cela en relation avec ce qui m'entoure, la table où se trouve ce courrier, reconnaître celui-ci, en le distinguant d'autres papiers restés là, etc.

On mesure ici toute la différence qui sépare un mot isolé, ou une pseudo-phrase inventée, et ce qu'on appelle un message : la reconnaissance du réseau de communication qui l'a produit. L'acte de lire, c'est cela.

Il s'ensuit que le verbe « lire », ne peut s'appliquer qu'à des messages. Des mots ou des suites de mots, peuvent être « reconnus », « déchiffrés » ou « prononcés », mais sont impossibles à « lire ».

Conséquence : avec une méthode syllabique (ou autre, c'est pareil !), on apprend à lire sur des objets qui ne se « lisent » pas ! Est-ce étonnant, si la maîtrise obtenue a des défaillances ?

Apprendre, c'est transformer des savoirs

Des savoirs sur la lecture et l'écrit, les petits en ont : ils vivent dans un monde où l'écrit est omniprésent. Des savoirs imparfaits et erronés, mais des savoirs. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer : on ne construit que sur ce qu'on a. Une démarche efficace va du connu des enfants, pour les conduire au non-connu.

Avec des messages proches de leur environnement, qu'ils voient tous les jours, dans la rue ou à la maison, ils ont un accès direct à toutes sortes d'informations, qu'ils sont très vite capables d'interpréter, même sans savoir lire : l'allure d'ensemble, la mise en page, les illustrations, le lieu où ils se trouvent... Tout cela est signifiant.

Surtout, les laisser trouver tout ce

qu'ils peuvent trouver eux-mêmes, formuler des hypothèses, en discuter, raisonner ensemble. On découvre alors, qu'ils ont envie de savoir de quoi ça parle, qu'ils sont prêts à chercher comment sont faits ces signes et ces mots ; ils ont envie d'apprendre sur eux, pourvu qu'on les aide... La motivation est là.

Alors, pour qu'ils puissent avancer dans la maîtrise des moyens de lire tout seuls, il faut continuer en leur DONNANT ce sens, qu'ils ne peuvent pas encore trouver eux-mêmes et les inviter à observer les mots qui le disent, comment ils sont faits, comment fonctionnent tous ces signes, quelles relations ils ont avec ce qu'on entend et à quoi servent effective-

ment ceux qui ne correspondent pas à ce qu'on entend.

Ici les enfants sont de plain-pied dans les opérations de raisonnement par lesquels on comprend, tout en découvrant ces signes miraculeux qui permettent de le faire, qu'ils ont soif de connaître et qu'ils font leurs, petit à petit.

La compréhension, c'est comme la pompe, il faut l'amorcer : à vide, c'est décourageant. D'autant plus décevant, que le déchiffrage n'apporte que du « son », pas de « sens », surtout pas de sens UTILE. Du reste, les petits n'aiment guère le faire. Cela ne les renvoie à rien de ce qu'ils connaissent : c'est une opération pour laquelle ils sont tout nus, sans repère, et qui leur fait peur. D'où les efforts dérisoires et abêtissants des adultes, auteurs de manuels, pour leur dorer la pilule et la leur faire avaler.

C'est ainsi, que les pauvres lecteurs de méthodes syllabiques, habitués à attendre que le sens arrive tout seul grâce au mécanisme acquis, ne savent trouver que ce qui fait sens immédiatement, et ignorent qu'il faut creuser et raisonner pour trouver le reste. Donc, ils comprennent de travers. Ça vient d'où, à votre avis ? ●

EVELINE CHARMEUX
PROFESSEUR⁽¹⁾ HONORAIRE IUFM

1) Concours de Recrutement des Professeurs d'École.

2) Le mot « professeur » désignant une fonction, un métier, et non la personne qui l'exerce, il n'y a aucune raison de mettre un « e » à ce mot, la fonction étant rigoureusement la même, qu'elle soit exercée par un homme ou une femme.

Derrière ses propos d'estrade, J. M. Blanquer met en place méthodiquement une sélection sociale renforcée. Avec le mantra de l'employabilité, il veut conjurer et liquider toute idée d'une école commune pour la réussite de toutes et tous les élèves

Blanquer fait beaucoup de bruit pour rien, en tout cas, beaucoup d'annonces qui n'ont pas pour objet ce qu'elles clament : une dictée par jour, une chorale, le portable, l'uniforme, le redoublement... Toutes ces annonces sont autant d'entreprises de communication, l'essentiel est ailleurs. L'essentiel de la politique éducative de Blanquer représente un grand bond en arrière : il avance sans bruit un projet qui va modifier en profondeur le système éducatif en s'attaquant à sa finalité. Si l'objectif de l'école a été, durant toute la fin du XX^{ème} siècle, de viser une élévation du niveau de qualification et de connaissances pour tous (constat sans angélisme car nous avons dénoncé, avec raison, le manque de volonté politique pour y parvenir), avec ce gouvernement, le but est tout autre. Il s'agit avant tout de promouvoir l'employabilité des jeunes... C'est là un complet changement de paradigme, avec des conséquences en cascade sur les destins scolaires. En premier lieu, ceux des élèves issu-es des milieux populaires.

Une des finalités de l'école est certes de permettre une insertion sociale et professionnelle, mais l'employabilité réduit l'objectif à sa plus simple expression d'adéquation immédiate à l'emploi, en niant tout apport de savoirs contribuant à l'émancipation, et en survalorisant des compétences parcellaires, et non plus des diplômes à spectre plus généraliste. C'est ce projet qui

De la jeunesse populaire à la classe laborieuse préc



irrigue toutes les réformes en cours : pour permettre l'employabilité des jeunes, il faut les diriger dans les « tuyaux », mettre en place une sélection efficace le plus tôt possible, procéder aux « aiguillages » de façon méthodique. Tout est en place.

Limiter l'accès au supérieur : autre théorie du ruissellement

Les réformes s'imposent à partir de l'échelon supérieur, puis elles suivront au lycée, et au collège...



En bloquant l'accès à l'université notamment aux bacs pro et techno, on aurait pu légitimement attendre que des formations *ad hoc* soient prévues pour permettre des poursuites d'études pour ces jeunes ; rien n'est moins sûr. Une réforme pouvant en cacher une autre, il est question de modifier les DUT, par exemple, comme le dit R. Dalle, président de l'assemblée des directeurs-trices d'IUT : « pour faire en sorte que les élèves soient mieux armés pour l'employabilité (...) On veut former des professionnels à bac+3 qui vont s'insérer dans les entreprises » (Les Echos, 20/11/2017). Au nom de l'employabilité, il s'agit de rendre ces formations plus longues d'un an, et un peu plus sélectives qu'actuellement, cette sélection étant déjà à l'origine de nombre d'affectations par défaut de bachelier.es pro en université... Si BTS et DUT sont sélectifs, cela hypothèque évidemment les poursuites d'études des bachelier-es pro, et cela alimente la volonté de viser l'employabilité immédiate des jeunes concerné-es. D'où la nécessité, pour le gouvernement, de repenser leur parcours scolaire, et ce, dès le collège... Et, fort des chiffres de taux d'insertion professionnelle des jeunes apprenti-es, de promouvoir l'apprentissage en lieu et place de l'enseignement professionnel⁽¹⁾. Les « aiguillages » sont

aire

d'une redoutable efficacité : les bacs généraux soumis à l'hyper sélectivité de l'enseignement supérieur (CPGE, universités), les bacs techno (eux aussi sur la sellette avec la réforme annoncée du Bac) dirigés, pour l'instant, en priorité vers les cursus courts, eux aussi sélectifs (BTS-DUT) et les bac pro sur le carreau...

L'apprentissage de la docilité

L'apprentissage est un serpent de mer, Sarkozy avait imposé l'apprentissage junior à 14 ans (avant la fin du collège), Hollande avait relancé le DIMA⁽²⁾ (à partir de 15 ans et sous statut scolaire). Quant à Macron, il entend faire de l'apprentissage le « cœur de l'enseignement professionnel ».

Engagée par la ministre du travail, la refonte de l'apprentissage ne sera pas, d'après M. Pénicaud, une « réformette » mais « une révolution copernicienne ». Pour cela, elle entend lever tous les obstacles : assouplissement du contrat d'apprentissage considéré comme trop rigide, poursuite du développement des lycées et des campus des métiers, c'est-à-dire aller vers la généralisation de la mixité des parcours de formation et des publics au sein des lycées. Terminer en apprentissage une formation commencée sous statut scolaire permet de mettre en exergue les bons chiffres d'insertion de l'apprentissage et en même temps, de passer sous silence les mauvais chiffres (décrochage, non-obtention du diplôme, non-poursuite d'étude), là où l'enseignement public est bien meilleur. C'est ainsi que la présidente de la région Bourgogne Franche Comté vient d'annoncer le projet de systématiser l'apprentissage pour les classes de terminales bac pro dès la rentrée 2019. Quant aux lycées, ils accueilleront celles et ceux dont les patrons ne veulent pas. C'est ce que Pénicaud appelle la « sécurisation des parcours ».

Les groupes de travail (GT) qui se tiennent au ministère sur la question de l'apprentissage sont éclairants. Les régions veulent diriger la totalité de la formation professionnelle initiale mais

aussi l'orientation scolaire, permettre aux élèves de faire une première année de CFA sans contrat d'apprentissage et d'effectuer leur stage de 3^{ème} en CFA⁽³⁾. Quant aux organisations patronales, elles avancent leurs exigences de façon décomplexée : revenir sur les protections des apprentis, faciliter les ruptures de contrat, créer leurs propres CFA, laisser les régions fixer les rémunérations des apprentis, variables selon le diplôme préparé, permettre des entrées tout au long de l'année, installer des parcours orientation dès la 5^{ème}, organiser des sessions de découverte de l'apprentissage tous les mercredis après-midi, intégrer des cursus d'apprentissage dans Affelnet...



Le ministère parle de généraliser les DIMA en collège pour en faire des voies de préapprentissage : c'est évidemment un coin dans le collège unique. Les DIMA, certes sous statut scolaire, tracent néanmoins un parcours hors du cursus ordinaire, et scellent le destin scolaire des élèves qui, jusque-là, allaient en LP.

Le diplôme, un verrou essentiel à faire sauter

Les attaques continuelles contre les diplômes ont, elles aussi, un objectif : le diplôme représente encore et toujours un rempart contre le chômage, il éloigne de la précarité (il confère des droits en termes d'emploi et de grille de rémunération), c'est donc un verrou à faire sauter pour le patronat. Un article du *Monde* (15/11/2017) explique que 14 % des jeunes sont sorti-es du système scolaire sans diplôme⁽⁴⁾ : ils « ont tout particulièrement souffert de marginalisation sur le marché du travail : trois jeunes sans diplôme sur dix n'auront eu, en trois ans, aucun contact

véritable avec l'emploi (c'est-à-dire au moins un mois chez le même employeur) ». C'est l'EN qui a la main sur les diplômés, même en CFA : les pressions de la part du patronat sont nombreuses pour les faire évoluer. « La réforme de la formation professionnelle doit mettre fin au "déterminisme du diplôme" » (*Les Echos*, 16/11/2017).

Le diplôme a de nombreuses vertus : il représente une fonction unifiante des attendus scolaires en amont de l'examen. Il protège donc aussi de l'éclatement des contenus et des qualités de formation, c'est un garant d'égalité. Si le diplôme, le bac notamment, n'est plus un examen national, terminal et anonyme, s'il est démantelé à coups de CCF comme c'est

le cas pour le bac pro par exemple, il devient alors « diplôme maison » et perd de sa valeur selon le lycée d'obtention. Si l'on couple cet affaiblissement du diplôme avec la sélection après obtention, on assiste à une mort annoncée. S'ensuivront un développement des certifications et une vente à la découpe des diplômes en blocs de compétences.

Le gouvernement a pour projet un nouveau niveau de qualification, Bac +1, pour les bachelier-es pro notamment : obtenue par addition de blocs de compétences, cette qualification permettra peut-être une employabilité rapide (mais durable ?), mais elle n'est pas reconnue par les conventions collectives et ne procure donc aucun droit⁽⁵⁾. L'évaluation par compétences s'impose désormais tout au long du parcours scolaire : la résistance des personnels sur le sujet ne doit pas faiblir et leur combat pour empêcher le tri social qui s'opère doit s'enclencher. ●

VÉRONIQUE PONVERT,
ISABELLE LAUFFENBURGER

(1) L'apprentissage étant très sélectif, le taux d'insertion professionnelle à court et moyen terme est meilleur que celui des élèves de l'enseignement professionnel qui, lui, scolarise tout le monde.

(2) Dispositif d'initiation aux métiers en alternance, mis en place en 2012.

(3) 18 réformes pour relever les défis de la société des compétences et de la bataille pour l'emploi. ARF, nov. 2017.

(4) Étude du Céreq (« Quand l'école est finie » 2016).

(5) Rapport Pisany-Ferry remis en septembre à Macron (sur le « grand plan d'investissement 2018-

Lycée modulaire, bac local, ParcoursSup... et la boucle est bouclée

Le rapport Mathiot est paru le 24 janvier, mais les auditions auxquelles syndicats ou associations disciplinaires ont participé, ainsi que le programme de Macron et le livre de Blanquer, nous ont donné une idée assez précise de son contenu. Par ailleurs, la loi sur l'accès à l'enseignement supérieur n'est pas encore votée, mais sa mise en œuvre est déjà en route : les élèves saisissent leurs vœux sur ParcoursSup depuis le 22 janvier et les conseils de classe du second trimestre qui se prononceront sur chacun des 10 vœux du futur bachelier se préparent.

Précisons d'emblée que ce qui suit ne concerne que la classe de seconde et les séries générales. L'absence des enseignements et séries technologiques préfigure-t-elle leur abandon ?

✓ On passe à une organisation semestrielle des enseignements, avec des possibilités théoriques de changements d'enseignements de détermination ou de majeures/mineures entre deux semestres. Ceci nécessiterait des changements d'emplois du temps profs et élèves, contraires aux horaires hebdomadaires valables toute l'année prévus dans nos statuts.

✓ En seconde, un tronc commun de 20h/semaine est instauré, auquel s'ajoutent des enseignements de détermination et des enseignements optionnels, semestriels.

✓ En cycle terminal, outre le tronc commun, l'élève devra choisir 2 disciplines majeures et 2 mineures. Il y aurait 9 combinaisons possibles pour les disciplines majeures (Maths/SVT ; Maths/SES ; Arts/langues etc.) dont 4 à coloration scientifique, 3 à coloration littéraire, et 2 seulement sciences humaines et sociales. Des interrogations planent sur les programmes de ces modules : vu la pluralité de parcours possibles comment construire des progressions si tous les élèves n'ont pas fait la même chose l'année d'avant ? Comment mettre dans un même module des élèves dont certains suivent un enseignement d'une discipline en majeure et d'autres pas ? La modularité est une usine à gaz et un leurre pour les élèves, avec des promesses de souplesse d'orientation non tenues. Elle suppose une bonne connaissance des stratégies scolaires que les familles populaires n'ont en général pas.

✓ L'horaire élève serait plafonné à 25 heures hebdomadaires, au lieu de 26 h 30 à 30 h actuellement. En même temps, si



120 postes sont créés dans le second degré, pour 26 250 élèves supplémentaires, la majorité des académies perd des postes. Si on ajoute la baisse du nombre de postes au concours (-20% en moyenne), on y verra pour le moins une corrélation.

Un bac local

✓ On met en place 4 épreuves terminales et une série d'épreuves validées par un CCF (contrôle en cours de formation). Elles prendraient la forme d'épreuves anonymes ponctuelles en fin de semestre, sur des sujets et des barèmes cadrés nationalement. La réforme du bac ayant notamment pour but d'en baisser le coût, on peut douter de la mise en œuvre de cette modalité déjà appliquée en bac professionnel, dont la lourdeur est soulignée par les collègues. Le plus probable est sans doute des « compositions » de fin de semestre évaluées localement, avec, au mieux, un échange de copies.

Les deux disciplines majeures seraient évaluées à la fin des vacances de printemps. Les deux autres épreuves auraient lieu en juin : philosophie + un Grand Oral, type « super TPE », dont le jury serait constitué de deux enseignant-es et un-e « non prof de lycée ».

Le bac ne serait plus réellement national,

et perdrait de fait son caractère de premier grade universitaire. Il s'agit donc pour l'enseignement supérieur de sélectionner ses étudiant-es. Ce qui était l'apanage des CPGE, IUT, BTS, et écoles d'ingénieurs ou de commerce arrive dans les universités par le biais des attendus de chaque filière et ParcoursSup. La boucle est bouclée.

Mobiliser très vite...

La direction du SNES FSU s'est montrée très attentiste, reculant le moment de lancer la nécessaire mobilisation et de mettre en place une réelle dynamique unitaire second degré, mais aussi avec le supérieur. Il a fallu attendre mi-janvier et la pression des sections académiques pour qu'un appel à la grève le 6 février soit lancé. Les enjeux sont énormes et le temps est compté. Blanquer présente officiellement son projet le 14 février.

À l'heure où nous écrivons, une Coordination nationale éducation, comprenant des organisations syndicales et des associations, proposition initiale faite par le SNESUP-FSU, se met en place, l'objectif étant de donner plus de visibilité aux mouvements locaux qui commencent à émerger dans certaines académies. ●

YVES CASSUTO

André Tricot, professeur en psychologie cognitive à l'ESPE de Toulouse, aime bien chatouiller là où ça gratte... Son livre affiche un objectif provocateur : passer au crible de la recherche la pertinence et l'efficacité des dogmes les plus ancrés dans le surmoi des enseignant-es.

De l'innovation pédagogique...

Comment, lorsqu'on est un-e prof féru-e de pédagogie innovante, disciple de Piaget et de Mérieu, abonné-e aux info-lettres du groupe Escol et du GFEN, ne pas aborder la lecture de ce livre sans appréhension ?

Pour l'auteur, il ne s'agit pas de s'exprimer contre l'innovation pédagogique, au contraire, mais bien de tenter de définir le périmètre de pertinence et les conditions de réussite de la mise en œuvre de ses préceptes... Il s'agit, comme l'écrit Tricot, de faire « œuvre de doute ».

L'ouvrage met tout d'abord en perspective, ce qui est bienvenu, la notion même d'innovation : qu'est-ce que l'innovation ? Pourquoi innove-t-on ? Ce qu'on nomme « innovation » est-il toujours si nouveau ?

Ensuite, neuf affirmations, qui sont autant de chapitres, sont passées au tamis de la recherche et du regard du chercheur : « Faire manipuler permet de mieux faire apprendre », « S'appuyer sur l'intérêt des élèves améliore leur motivation et leur apprentissage », ou bien « Le numérique permet d'innover en pédagogie », ou encore « L'approche par compétences est plus efficace », etc.

Les chapitres sont tous construits de la même façon. Ils commencent par resituer l'histoire du principe et les arguments qui le soutiennent. Ils le confrontent ensuite à l'état actuel de la recherche, donnent des exemples et en tirent quelques pistes pour l'action.

L'objectif avoué est d'armer les enseignant-es, afin de leur permettre de choisir leurs outils et stratégies pédagogiques en toute conscience et indépendance.

On apprend ainsi par exemple qu'aucune recherche n'a évalué sérieusement le gain pour l'apprentissage d'une pédagogie

par projets. Ou que la classe inversée, qui semble aujourd'hui la pointe de l'innovation, est loin d'être une idée neuve.

En ces temps de grande offensive du « tout-numérique » à l'école, le chapitre qui lui est consacré est particulièrement intéressant. L'auteur tente d'y définir à quelles conditions le numérique peut être ou non un instrument d'innovation pédagogique, c'est-à-dire un outil permettant d'inscrire les élèves dans des tâches d'apprentissage inédites. Par exemple, il montre que le tableau blanc interactif ne constitue pas, en lui-même, une innovation pédagogique, mais qu'il peut permettre la mise en place de situations nouvelles comme l'écriture collaborative en classe entière. Si A. Tricot montre son intérêt pour les nouvelles technologies, il conclut le chapitre ainsi : « Il est tout à fait impossible de savoir aujourd'hui si ces innovations améliorent les apprentissages des élèves de façon générale. C'est au cas par cas [...] que nous devons évaluer l'effet de ces nouveautés. » Un argument de poids dans la discussion face aux institutions !

Le dernier chapitre, centré sur l'efficacité de l'approche par compétences, revêt aussi un intérêt tout particulier pour les luttes passées et futures face au Socle commun. L'auteur tente de définir la notion de « compétence » en laissant de côté l'utilisation politique et idéologique, selon lui abusive, qui a été faite de cette notion. Il cherche à montrer, dans une visée progressiste, le gain que peut tirer l'enseignement de cette notion de compétence. Pour lui, elle oblige à repenser et à lier les relations entre tâche à accomplir

et connaissances à mobiliser pour l'accomplir, ce qui permet de clarifier les objectifs et les processus de l'apprentissage. Dans un même temps, il montre la quasi-impossibilité de l'utilisation des compétences pour l'évaluation institutionnelle des élèves. On peut être ou non convaincu, mais la contribution au débat est intéressante.

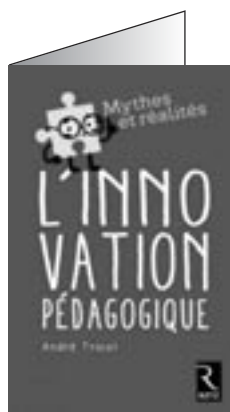
André Tricot signe là un livre bienvenu. Concis, efficace et stimulant, il invite à revisiter les pratiques et habitudes pédagogiques, tout en proposant des pistes fécondes de réflexion et d'action. Il participe ainsi de la nécessaire réappropriation de leur métier par les enseignant-es, en opérant une vulgarisation exigeante et rigoureuse de diverses approches pédagogiques. Face à la tendance institutionnelle de ne faire des enseignant-es que les applicateurs/trices de « bonnes pratiques » préétablies et dans la construction des batailles syndicales à venir, cette réappropriation du métier est un enjeu important. ●

LOÏC SAINT-MARTIN

L'innovation pédagogique, André Tricot.
Ed. Retz, Coll.
Mythes et Réalités, 2017



PHOTO: D. R.





ENTRETIEN AVEC JOHANNA DAGORN

Depuis l'affaire Weinstein, les violences sexistes et sexuelles sont devenues un sujet auquel tant les médias que les pouvoirs politiques semblent vouloir s'atteler. En décembre, des lycéennes ont bloqué leur établissement pour signifier que la violence sexuelle ne s'arrête pas aux portes des établissements.

#MeToo : ne pas



PHOTOS: D. R.

J. Dagorn.



Johanna Dagorn est sociologue, chercheuse au laboratoire d'analyse et de recherches sociales en éducation et en formation à l'Université de Bordeaux et coordinatrice des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles en Aquitaine. Elle codirige la revue « Les cahiers de la LCD – Lutte Contre les Discriminations ». Elle est membre de l'Observatoire international de la violence à l'école et a été en charge de la lutte contre les violences sexistes à la Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

► Le mouvement #metoo a permis de rendre visible le quotidien des violences sexistes et sexuelles. Les élèves que vous avez interrogé-es se sont-elles-ils exprimé-es sur ces questions ?

Très tôt, les filles apprennent à se conformer à ce qu'on attend d'elles et à agir en fonction. C'est aussi pour cette raison qu'elles sont « bonnes élèves » et préfèrent l'école davantage que les garçons. Selon G.Felouzis, les filles perçoivent mieux l'école par leur maîtrise « du métier d'élève ». Elles développent d'ailleurs des « compétences interactionnelles » qui créent les conditions de leur meilleure réussite par rapport aux garçons (C. Bouchard, 2006).

Pour toutes ces raisons, les filles taisaient également les violences subies et/ou ne les dénonçaient pas, en dehors des enquêtes de victimations qui montraient que plus de 7 % d'entre elles déclaraient avoir subi des violences à caractère sexuel (être déshabillée de force, attouchements...).

Depuis le phénomène collectif et massif des #metoo, la parole des femmes comme celle des jeunes filles se libère davantage.

Certains disent que c'est de la délation, de la calomnie, or, ces brimades sont trop nombreuses et engendrent trop de souffrance pour rester tues ! Avant que la parole des femmes et des personnes discriminées ne se libère massivement, tout était su, vu, mais toujours tu ! Or, maintenant on sait.

Plus de 10 % des élèves sont victimes de harcèlement (dont une

grande part de filles et de jeunes garçons jugés trop féminins ou « non conformes ») et pour la moitié, de harcèlement sévère. Les chiffres des agressions des femmes dans l'espace public sont encore plus parlants puisque la totalité des jeunes femmes entre 18 et 25 ans ont été victimes de harcèlement au cours des 12 derniers mois selon notre dernière enquête.

Dans la grande enquête sur le harcèlement des femmes dans l'espace public (Alessandrin, Dagorn, 2016), les faits soulignent quatre aspects qui s'entrecroisent :

- ✓ La banalisation des événements sexistes (propos, regards, agressions). Plus de 50 % des victimes en ont été la cible entre deux et cinq fois dans l'année écoulée et plus de 30 % l'ont été plus de cinq fois.

- ✓ Le relativisme qui en découle : le sexisme façonne l'expérience urbaine au titre d'autres insécurités. Toutefois, le sexisme n'est pas un aspect propre de la ville : comme il constitue un continuum avec les autres espaces privés ou professionnels, il augmente la pesanteur des normes qui agissent à l'encontre des femmes.

- ✓ Les lieux et les heures du sexisme : la nuit, les espaces où les hommes stationnent, les nœuds d'échanges urbains, les espaces festifs.

- ✓ Pour les victimes, des séquelles plus ou moins fortes découlent des actes et propos sexistes.



oublier la jeunesse

La banalisation des faits colore les actes sexistes d'une moindre importance et renforce la notion d'impunité. Le geste et les mots violents, pour les auteurs comme parfois pour les victimes, se mêlent au brouhaha de la ville et finissent par perdre en gravité. Les témoins sont mus par un immobilisme fort. Dans notre enquête, on observe un pic de la fréquence des victimations et du sexisme subi entre 17 et 25 ans.

► Vous avez travaillé sur les questions de harcèlement, les pensez-vous proches de celles sur les violences sexistes ?

Le harcèlement et les discriminations sont éminemment liés. Le harcèlement est une violence, c'est une pratique (au même titre que les discriminations), qui nécessite un ou plusieurs auteurs, une victime et des témoins. Étant une « oppression conformiste », tout comme le sexisme, ses mécanismes restent proches :

- ✓ sa fréquence (ce n'est pas la même chose d'être interpellée plusieurs fois par jour ou une fois dans l'année !)
- ✓ la nature des actes (souvent non perceptibles) : « invisible visibilité »
- ✓ son intensité (victime seule, plusieurs auteurs, beaucoup de témoins)
- ✓ l'oppression : si la victime ne peut répondre en raison du pouvoir exercé, cela ne signifie pas pour autant que le ou les harceleurs ont conscience de leurs actes ou ont une intentionnalité bien définie.

Cette « invisible visibilité » va façonner des vies et conduire certaines à la dépression, voire au suicide. Les élèves victimes de harcèlement pensent d'ailleurs que tout le monde le voit et elles ne font rien tant leur souffrance est grande et omniprésente. Sans que personne ne la prenne en compte ! Mais, en réalité, l'institution n'a pas fermé les yeux, elle n'a réellement pas vu cette « invisible visibilité », qui engendre pourtant tant de souffrances qui pourraient être épargnées si seulement on se donnait la peine de la voir !

Dès le primaire, le harcèlement épouse les contours des discriminations : l'apparence, le poids, la mode et très vite, le sexe, le genre et l'orientation sexuelle deviennent des critères de mise à l'écart, d'insultes voire pire, de coups ou de viols. Les faits ne s'arrêtent jamais à la grille de l'école. Là encore, l'addition des espaces institutionnels (comme l'école) et de l'espace physique (comme la rue) ne permet pas de restituer toute l'épaisseur du phénomène. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons prendre en compte également les espaces numériques : internet (Facebook, twitter), les smartphones (avec leur lot d'applications).

Avec l'exemple du harcèlement en milieu scolaire, s'ouvre à nous un éventail large de « l'espace public ». Médias, institutions, mobilités, échanges du quotidien, sont autant de lieu où s'exercent les sexismes.

L'observation des violences sexistes et de genre permet de travailler sur la notion de climat scolaire autrement, par une approche de justice et d'égalité. Et d'aborder ainsi les notions de bienveillance, de relations à l'autre en général, pour faire davantage société.



Pour le dire autrement, lutter contre les sexismes, c'est lutter contre toutes les violences et les discriminations (y compris le harcèlement).

► Comment verriez-vous un travail commun milieu de la recherche – personnels – associations et élèves et parents pour lutter contre les violences ?

Par des formations communes afin d'allier représentations, militantisme et pratiques.

Par la construction d'outils communs comme la mallette pédagogique¹ faite entre chercheur-es,

enseignant-es, militant-es associatifs, parents d'élèves et élèves. La mesure des sexismes et des violences est un enjeu central en terme politique mais aussi méthodologique. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR INGRID DARROMAN

<https://theconversation.com/profiles/johanna-dagorn-417472>
<http://www.huffingtonpost.fr/author/johanna-dagorn/>
<http://johannadagorn.blogspot.fr/>

1) Mallette pédagogique intitulée « Les discriminations croisées au collège. Comprendre pour agir ». En cours d'impression. Livrable mars 2018.

TÉMOINS, RÉAGIR

La banalisation des actes sexistes et homophobes et de leurs paroles qui vont péjorer le féminin, à travers des humiliations publiques envers les femmes, les filles, les homosexuel-les et les personnes trans, vont renforcer l'idée, pour les auteurs comme pour les témoins, que c'est normal ! Dire 3 fois par jour à une collègue de travail qu'elle a un beau postérieur n'est pas du harcèlement pour la moitié des Français. Le sexisme et l'homophobie apparaissent dès lors comme « normaux » puisque banalisés et ordinaires, et largement relayés à l'ère du numérique. L'injure et la scène de harcèlement deviennent alors publiques. Ne rien dire aux auteurs les conforte dans l'idée que ce n'est pas grave et les laisse agir en toute impunité. Ces effets multipliés ne sont pas sans conséquences sur l'intégrité des jeunes filles les scindant en deux catégories distinctes : les filles bien et les autres dont la réputation (images à l'appui)

n'est plus à faire, contrairement à la virilité toujours à prouver à travers les mépris des femmes et des homos jugés en tant que tels.

Dans les enquêtes que nous menons, nous voyons bien que 87 % des témoins NE FONT RIEN et 5 % surenchérisent. Ceci donne le sentiment que les micro-violences n'en sont pas, que les brimades, les injures (dans la cour de récréation, la rue, les transports ou les médias) ne sont « pas si graves » ou ne sont « que des blagues ».

À force d'inaction des témoins « en situation », c'est le rôle même des témoins qui finit par ne jamais être interrogé.

Dans les violences, il n'y a jamais uniquement les victimes et les auteurs : il a toutes celles et tous ceux qui voient, entendent, remarquent, finissent par comprendre la scène, et ne font rien : c'est eux qu'il faut aussi, voire peut-être surtout, sensibiliser. ●



50 ans que le joli mois de Mai 1968 s'est terminé. Depuis, il y a un incessant débat sur sa signification et son apport. Nous voulons y contribuer en ouvrant une série de réflexions dans notre revue, et ce jusqu'en juillet.



ET SON C INTERNAT



n 1968, en Occident, une génération qui n'a connu ni guerre mondiale et sacrifices de la reconstruction, ni crise économique, arrive à l'adolescence. Elle a ses codes, symbolisés par une culture musicale de masse, le rock'n'roll, voulu et vécu comme une rupture avec la chanson « classique », tant dans les partitions que les titres. Dylan incarne le « protest song » et « *The times they are a changin'* » en est un symbole en 1964. Cette « contre-culture » pour certains, culminera en août 68 à l'île de Wight...

Cette culture, qui n'est pas que musicale, et ses codes, y compris vestimentaires, se diffuse à « l'Ouest » et à l'Est, quasi ouvertement (Tchécoslovaquie).

Une génération accède à la culture, avec le Livre de poche, souvent sous-estimé. Il diffuse la « grande littérature » mais aussi les débats aux jeunes intellectuels : « Idées » tire Schumpeter, Aron et...aussi Marx.

Cette « nouvelle culture » est inséparable d'un « cycle long » d'expansion économique après la guerre, les fameuses « Trente glorieuses »... La « société de consommation » a ses retombées « positives » mais aussi ses frustrations. Godard parlera « *des enfants de Marx et de Coca-Cola* ».

Enfants de Marx ? Ou de Mao ?

Le souffle d'Octobre 1917 traverse encore cette génération : affrontement Est/Ouest, vécu comme socialisme (même déformé) vs. capitalisme...avec deux points forts : Cuba, et le Vietnam. La contestation à l'Est des systèmes post-staliniens est vive en Pologne, et, surtout, en Tchécoslovaquie. Le tout s'articule dialectiquement avec la « contre-culture » anti capitaliste.

La guerre froide traduit une forme de puissance de l'URSS, vécue par beaucoup encore comme héritière déformée d'Octobre. Les XX^{ème} puis XXII^{ème} congrès du PCUS ont entretenu l'espoir, sans faire oublier les révoltes de Berlin 1953, Budapest 1956... Le choc de Gagarine dans l'espace suggère à beaucoup que l'URSS peut « rattraper et dépasser l'Amérique » (Krouchtchev).

La révolution coloniale est vécue comme un affrontement entre un « socialisme » à l'offensive et un capitalisme en déclin relatif. Pourtant, on est passé à deux doigts de la guerre nucléaire lors de la crise de Cuba (1962) et la possibilité d'une catastrophe suscite un vrai mouvement anti surarmement alors que se met en place la « coexistence pacifique ».

Mais celle-ci est vécue /présentée par la Chine comme un renoncement à la révolution mondiale, la crise de Cuba étant dénoncée comme de « l'aventurisme » suivi de « capitulationnisme ».

Ces positions trouvent de l'écho dans le Tiers-monde mais aussi dans une grande partie de la jeunesse étudiante occidentale qui abandonne la contestation « à l'Italienne » du krouchtchevisme, pour le « marxisme-léninisme » contre le « révisionnisme »....

Luttes anti staliniennes à l'Est

La déstalinisation apparaît vite limitée. Après les fissures de 1945, puis 1953 et 1956, la réalité Krouchtchevienne /Brejnevienne perce. Les « samizdats » décrivent le goulag, l'oppression quotidienne et... l'économie réelle derrière les fusées, dont les « premières » se raréfient, avec une Saturn V (USA) sortant vers les pas de tir... laissant peu de doutes sur l'issue finale de la confrontation spatiale.

À ce début de stagnation, trois réponses émergent :

★ le Parti Communiste italien (plus grand d'Europe de l'Ouest) prône une reprise de la déstalinisation ;



PHOTOS: D. R. ET J. P. REY

★ à l'Est, la contestation anti bureaucratique se développe : on imagine mal à présent l'effet de libelles comme la « *Lettre ouverte au Parti Ouvrier Polonais* », de Modselewski et Kuron. Il y a aussi et surtout des tentatives d'ouvertures qui vont faire tache d'huile : à Prague, le « socialisme à visage humain » de Dubcek soulève de grands espoirs...

★ à l'opposé, en Chine, la « grande révolution culturelle prolétarienne » et les millions de « gardes rouges » dressés contre le « quartier général » révisionniste sont le 2^{ème} socle maoïste chez les intellectuels. Un jeune de 2017 imagine mal et a fortiori comprend mal la diffusion en Occident du « Petit livre rouge »... Celles et ceux qui auront revu « *la Chinoise* » de Godard peuvent souvent en rester éberlué-es...

À l'Est, l'URSS et la Chine mettent en scène une apparente offensive anticapitaliste alors qu'un mouvement antibureaucratique se développe.

La révolution coloniale, Cuba, le Che

La révolution coloniale s'étend en Asie, en Afrique et au

CONTEXTE NATIONAL

Moyen Orient où, après la guerre des 6 jours en 1967, la question palestinienne passe à une étape supérieure.

En Amérique Latine, il y a l'immense ombre portée de la révolution cubaine, son tournant socialiste et la mise en échec des USA. Cuba apparaît en tête du combat contre les régimes corrompus Sud américains. Le « Socialisme tropical » et son romantisme, se posent en 3^{ème} tendance internationaliste (conférences tricontinentales, d'Alger). Il a ses réflexions sur l'économie non marchande et une nouvelle vision du communisme (« *Le socialisme et l'homme à Cuba* », 1965). Il vient d'avoir son martyr iconique, Che Guevara... mort pour la révolution mondiale (1967), qui prônait une



LIB. OF CONGRESS, WASHINGTON, D.C., W. K. LEFFLER

PHOTO: KEVSTONE

révolution de lutte armée de guérilla (autre icône, « *Révolution dans la révolution* »).

Enfin, Cuba se lie aux communautés opprimées aux USA, aux mouvements noirs, qui au-delà de la lutte pour les droits civiques, et avant les émeutes de Watts, lient oppression raciale et capitalisme (Black Panthers en tête).

La guerre du Vietnam

Un régime fantoche au Sud y est soutenu par la plus grande concentration militaire jamais vue sur un tel territoire. « L'escalade US », en quelques mois, mobilise 510 000 hommes là-bas. Toute la panoplie aérienne et aéronavale US y est présente où elle multiplie, au Sud, puis au Nord, les raids quotidiens : le petit Vietnam recevra plus de bombes que toute l'Europe pendant toute la 2^{ème} guerre mondiale ! Les infrastructures du Nord Vietnam sont systématiquement détruites, avec y compris des raids en tapis de bombes sur les villes.

La résistance héroïque vietnamienne force l'admiration partout dans le monde. L'escalade US et l'extension de la

conscriptio n provoquent, d'abord sur les campus universitaires, puis dans tout le pays, un puissant mouvement anti guerre, en jonction avec la « contre-culture » et le mouvement des droits civiques. Le 21 octobre 1967, fait inouï pour les USA, plus de 100.000 personnes marchent vers le Pentagone....

Le Vietnam met à mal la coexistence pacifique, vu le caractère limité des aides soviétique et chinoise. Pour les uns, les capacités techniques des matériels soviétiques auraient été très inférieures à leur niveau supposé. Pour d'autres, l'importante de l'aide fournie était volontairement et qualitativement limitée. Cette version, confortée en 1973 par les pertes de l'aviation israélienne lors la guerre du Kippour, sera choisie par Che Guevara, fustigeant comme « *aussi coupables ceux qui, à l'heure de la décision, ont hésité à faire du Vietnam une partie inviolable du territoire socialiste* » et appelant à attaquer l'impérialisme en « *créant 2, 3 Vietnam* »... Cela rencontra un écho énorme !

Dès lors, les anti guerres aux USA et les mouvements anti guerre (et souvent anticapitalistes) en Occident, en Amérique Latine, dans le Tiers-monde et en Asie vont s'épauler.

Le « style » des manifestations rompt volontairement avec le thème classique de la « Paix au Vietnam » : les Zengakuren au Japon, le SDS en Allemagne, manifestent violemment contre les intérêts US. Ils sont réprimés directement ou indirectement (attentat contre Rudi Dutschke le 11 avril 1968, attisé par le groupe de presse Springer). En France, le Front solidarité Indochine et les Comités Vietnam de base développent la solidarité active.

Ce n'est pas un hasard si à Berlin, Paris, Tokyo, Berkeley (USA) est scandé « *Ho ho Ho Chi Minh, Che Che Guevara* ».

Le 30 janvier 1968, c'est l'offensive du Têt, au Sud Vietnam, surprenant dans un premier temps l'état-major US et Sud vietnamien. Voulu e par Le Duan et Le Duc Tho contre Giap et Truong Chinh, elle fut, pour le Nord Vietnam, un désastre au final (pertes très lourdes) et un échec politique local (pas d'insurrection populaire au Sud). Mais, cela fut néanmoins un énorme succès médiatique et politique pour les Nord Vietnamiens. Les images de soldats américains apeurés derrière leurs blindés à l'ambassade US à Saïgon feront le tour du monde et des universités françaises.

Dès lors, les manifestations seront continues dans le monde. Et ce n'est pas un hasard si Mai 1968 commence en France en fait le 21 mars, avec l'attaque de l'*American Express* à Paris, à laquelle l'auteur de cet article a eu le bonheur de participer avec Xavier Langlade. Celui-ci sera arrêté et, dès la nuit, avec l'occupation de la tour administrative de l'université de Nanterre où il était étudiant et la création du Mouvement du 22 mars, le compte à rebours est lancé... ●

GÉRARD CHAOUAT

Note : il est difficile d'imaginer le climat d'ébullition : ainsi trouvait-on chaque semaine à la librairie « Maspero », Pekin Information (et son papier si fin), le courrier du Vietnam (organe du FNL du Sud Vietnam), GRANMA (organe du PC Cubain)



Une utopie palestinienne

« Kadaré disait, dans un texte sur la muraille de Chine, qu'on ne sait pas si la muraille a été faite pour éloigner les barbares ou pour les attirer ».

Renaud Monfourny

Le jour anniversaire de la mort de Walid, le grand barrage a cédé. D'immenses manifestations de femmes et d'enfants en ont eu raison. Ce grand barrage, « barrière de protection antiterroriste », ressemble à s'y méprendre au mur construit par les Israéliens pour isoler et enfermer les Palestiniens. Les îles ainsi isolées sont coincées entre l'armée « saronienne », qui surveille le mur, et la « Grande Barburie », qui étend ses tentacules et menace de prendre le contrôle de la société. Cette géographie imaginaire n'est pas sans lien avec le réel.

Et si le mur de la honte s'effondrait subitement à l'instar de celui de Berlin ?

Si Berlin-Ouest pouvait facilement être comparé à un îlot isolé, la Palestine émiettée sous les coups de boutoir de la colonisation ressemble davantage à un archipel. Emmanuel Ruben reprend à son compte cette métaphore, empruntée à la géographie qu'il a quelque temps pratiquée, pour conter une fable géo-poétique d'une grande force.



PHOTO: L'HUMANITÉ

Emmanuel Ruben.

Plusieurs narrateurs se remémorent Walid, jeune adolescent dont la figure est devenue mythique, suite à sa mort mystérieuse près du mur. Il aimait s'y jouer des gardes et de leurs drones, avec des cerfs-volants de sa confection. Un jeu dangereux où Walid excellait et semblait puiser le secret d'une incroyable vivacité, dans un univers pourtant clos et étouffant. Le jour de la chute du mur est celui du vingtième anniversaire de sa mort et c'est son portrait que brandissent les femmes et les enfants qui manifestent.

Tous ont connu Walid : Daniel, frère dominicain qui s'était pris d'affection pour cet adolescent rêveur ; Samuel, observateur de l'ONU et géographe, qui lui fournissait les cartes (rendues obsolètes par les changements incessants de la frontière) que Walid utilisait pour confectionner ses cerfs-volants ; Djibril, le cousin français, qui avait tenté de l'enrôler dans sa bande des « *Angels Borders* », sortes de yamakasi locaux ; Mike, enfin, le soldat désabusé et déprimé. Tous reconstituent son histoire d'enfant facétieux et étonnamment libre. Walid lui-même prend part à ce récit polyphonique car « si les romans ne servent pas à rendre la parole à ceux qui l'ont perdue, alors je vois pas du tout à quoi ils pourraient bien être utiles ».

Emmanuel Ruben a passé quelques semaines en résidence à Jérusalem, d'où il avait ramené une sorte de carnet de vagabondage⁽¹⁾. Il y exposait toute la violence crue de la « Jérusalem terrestre », loin des promesses de la Jérusalem céleste, ou plutôt à cause d'elles. Il met au service de son nouveau livre toute sa fine connaissance de la complexité des lieux.

Dans sa fable, l'espoir vient des femmes : elles qui veulent en finir avec l'injustice du mur et de la colonisation, mais aussi de la domination des hommes. Secrètement, elles se sont organisées dans le refus de l'obscurantisme des Barbures et luttent pour l'instauration d'un « État laïc, démocratique, multinational et multiethnique ».

Le livre d'Emmanuel Ruben est aussi celui d'une utopie et ce n'est pas rien d'imaginer une utopie palestinienne aujourd'hui. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Emmanuel Ruben, *Sous les serpents du ciel* (Rivages).

1) Emmanuel Ruben, *Jérusalem terrestre*, Inculte, 2015.

DIS TROTSKY, COMMENT ÇA MARCHE UNE RÉVOLUTION ?

Ce n'est pas un roman, ce n'est pas une belle histoire, car elle finit mal.

Ça pourrait être l'histoire de la naissance d'une utopie et de sa mise en œuvre. D'autant que le roman graphique, lui, s'arrête le 26 octobre 1917, matin de tous les possibles. Elle avait pourtant bien commencé en 1905, cette révolution, et promettait de vrais lendemains qui chantent : des lendemains de lutte victorieuse malgré les bains de sang, aucun soldat n'ayant levé sa baïonnette devant le palais d'hiver.

Octobre 17 raconte, en prenant parti pour l'homme aux petites lunettes, la construction de la révolution, par celles et ceux qui l'ont portée. « Celles », on les voit peu. Alexandra Kollontai devra se battre souvent pour avoir toute sa place dans ces cercles d'hommes de pouvoir. Un « *Alexandra, mettez-vous à la machine à écrire !* », adressé par Trotsky, est un des passages les plus savoureux. Ce dont nous parlent Patrick Rotman et Romain Blary, c'est comment les révolutions populaires avancent. Et comment les avant-gardes éclairées, parfois, à coups de prises de pouvoirs dans le mouvement révolutionnaire, refusent leur éclosion spontanée. C'est ce qui peut plaire ou amener à la circonspection dans cette centaine de pages centrées, non sur les luttes, mais sur les hommes qui les mènent. Ces hommes qui ne sont pas dans le travail, et la souffrance qu'il engendre, mais dans le cercle qui décide de l'opportunité de la révolution, ou du moment de sa survenance...

Entre exils et prisons, les meneurs de l'insurrection - qui « est un art et comme tous les arts, elle a ses règles » (Trotsky) - débattent, échangent, parfois sans s'écouter, mais surtout en ayant toujours en ligne de mire l'accession au pouvoir. Mais par qui ?

« *Nous ne pouvons pas être contre les masses. Nous ne pouvons pas être vraiment avec. Il est essentiel que les soldats, les marins, les ouvriers aient le sentiment que notre parti est avec eux. Mais si le coup de force échoue, nous ne devons pas être impliqués* » Lénine

C'est l'histoire des mencheviks, des bolcheviks et des soviets dont il est question. Mais c'est surtout des histoires de ces hommes, opposés souvent, mais



réunis dans un projet dont eux-mêmes cernent finalement difficilement les contours. Ils doutent autant de leur capacité à réussir, pour certains, que de la confiance qu'ils peuvent avoir les uns dans les autres.

« Lénine : *Vous voilà bolchevik maintenant ?*

Trotsky : *Avec la répression qui se déclenche contre votre parti, je n'ai pas d'autre choix que partager votre sort.* »

Et puis on verra Staline, encore effacé dans cette lecture de l'histoire. Et l'image d'un rasage de Lénine au coupe-choux nous rappellera que cette révolution, elle aussi, finira par voir ses têtes pensantes et agissantes coupées, exilées et assassinées.

À l'évocation des préparatifs de la révolution, on se souviendra des vers de Maïakovski « *Tous les soviets ne pourront faire marcher l'armée si les musiciens n'ouvrent point la marche, traînez les pianos dans les rues* ». Poétiques prophéties, peut-être, des orgues de Staline qui, à défaut de faire chanter les soviétiques, auront au moins abattu les nazis ●

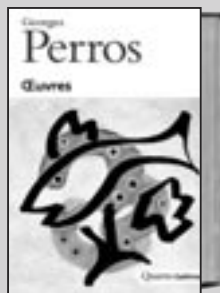
INGRID DARROMAN

✓ *Octobre 17*, Patrick Rotman, Benoit Blary, Éditions Seuil Delcourt.

GEORGES PERROS, L'ESTHÉTIQUE DU QUOTIDIEN POÉSIE DE LA FULGURANCE



La poésie surgit dans des endroits bizarres, étranges, d'une rencontre avec un paysage, une personne, un sentiment. Pour Georges Perros (1923-1978), le point de départ est dans la sensation d'être vivant alors que la mort rôde. Il se dira « noteur » pour indiquer que la note est la seule manière d'exprimer la fulgurance de la vie, la nécessité de l'éphémère face au livre imprimé. Le quotidien est, par nature, « gravé sur le mur du vent » pour perdre la trace du passé tout en conservant son ombre. La poésie de Perros ressemble, de ce point de vue, au silage d'un bateau qui suit des routes invisibles à l'œil nu mais conservées par les navigateurs. L'écume devient la signification du passé. D'abord acteur, à la Comédie française dans un premier temps puis au TNP où il rencontre Gérard Philipe, il quittera ce monde de l'apparence pour partir à la découverte de la Bretagne sur une vieille moto toute dégingluée. C'est la transformation de Georges Poulot en Georges Perros, bout de chemin en Breton. Il s'installera dans le Finistère, soit le bout du monde. Il fait partie de cette génération



qui à 20 ans pendant la guerre et qui traverse cette nuit sans se faire toucher par les questions politiques qu'elle pose, sans prendre conscience de la barbarie, sans non plus être tenté par l'héroïsme, solution facile dira Engels lorsqu'on l'interrogera sur ses faits d'armes. Comme Boris Vian, il passe.

Il découvrira la prison lorsqu'il voudra défendre un marin pêcheur houspillé par un représentant des « forces de l'ordre » et qualifiera le Code pénal de « monument d'humour funèbre ».

La mort de Gérard Philipe, en novembre 1959 (cette année-là meurt aussi Boris Vian), est la concrétisation d'une année sombre dans tous les domaines, politiques et culturels. L'avènement de la V^e République montre la déliquescence de la SFIO, embourbée dans les crimes du colonialisme en Algérie.

La poésie de Perros fait résonner ce contexte dans le quotidien, dans la manière d'être vivant. Il refuse de se faire mémorialiste pour transcender l'Histoire par le langage, l'empathie avec l'autre, la tonalité. Influencé par le lettrisme de Issou, il construira

ses textes en octosyllabes pour leur donner une cadence rapide, pour un jeu sonore loin du sentencieux alexandrin. La modernité de Perros est dans le refus du livre, « *cercueil de notes* » – il en publiera cinq de son vivant – pour conserver la note juste. Il rejoint Miles Davis qui contestait le flux de musique pour insister sur la note, celle qui représente l'essentiel de l'émotion. Perros a commencé par la musique avant de s'orienter vers le théâtre et cette influence est sensible. À la lecture, le jazz avec sa dimension d'oralité est une source évidente dans la prosodie de sa poésie. « *Œuvres* » de Georges Perros, dans la collection « *Quarto* », organisée par Thierry Gillibœuf, est un curieux objet littéraire. Choisir la chronologie des écrits est une gageure pour ce praticien de la note non datée. Il fallait se plonger tout entier dans la vie de Perros pour donner un aperçu des relations des écrits au monde de cet « homme de paroles », d'une parole qui sait nous parler. Le résultat, un précipité de l'éphémère. ●

NICOLAS BÉNIÈS

✓ « *Œuvres* », Georges Perros, édition établie et présentée par Thierry Gillibœuf, Quarto/Gallimard, 1600 pages, 32 euros.

Enseignement français à l'étranger : des mobilisations partout dans le monde !

Cela fait longtemps que l'enseignement français à l'étranger ne correspond plus à ce qu'il fut à ses origines : de petites structures afin de scolariser les enfants de diplomates ou de cadres d'entreprises françaises à l'étranger. Il scolarise aujourd'hui, par le biais d'une agence de l'État, l'AEFE, pilotée par les Affaires Etrangères et le MEN, 350 000 élèves (60 % étrangers, 40 % français) dans 492 établissements de la maternelle au bac. Comme on peut le voir aujourd'hui, notamment en Europe, les familles des élèves, souvent binationales, appartiennent pour beaucoup à la classe moyenne, mais en voie de paupérisation en Grèce par exemple avec des parents chômeurs.

L'AEFE, créée en 1990, a constitué un évident progrès pour les conditions de travail enseignant, s'appuyant notamment sur le statut de résident, concernant environ 5500 agents : un détachement renouvelable sans condition de durée, avec salaire indiciaire et indemnité de vie locale mais sans la conséquente prime d'expatriation (environ 1100 expatriés, surtout dans l'encadrement administratif), et ce statut a servi de référence pour les exigences de droits et de rémunérations des agents recrutés localement (environ 15 000). En même temps, ces statuts sont bien plus favorables dans les 74 établissements en gestion directe que dans les 153 conventionnés (gestion par une association de droit privé)

et encore plus que dans les 265 seulement partenaires, fonctionnant comme des petites entreprises privées (... de droits !). C'est dire que la logique voudrait qu'on aille vers davantage d'écoles en gestion directe. Or, c'est précisément le contraire qui se dessine depuis plusieurs années, la privatisation du réseau devenant chaque année davantage une menace concrète !

Pour renforcer le service public français d'éducation à l'étranger !

Le maître mot de la direction de l'AEFE depuis plusieurs années, c'est « rationalisation », tout en continuant à développer un discours de vitrine sur « l'excellence »

de notre enseignement et en insistant sur le réseau au service de la « diplomatie culturelle », notion mise en avant dans les années 90 pour, en réalité, casser les

chefs voulant même imposer leur conception ridicule de la pédagogie ! Dans ce cadre général, l'AEFE concentre ses attaques contre les enseignant-es détaché-es, secteur clé pour casser l'esprit service public dans les établissements : 512 postes doivent être supprimés d'ici 3 ans !

Face à cela, les enseignant-es français-es et étranger-ères ont engagé une mobilisation historique, à l'appel principalement de la FSU, hyper majoritaire dans le secteur. En février 2017, une série de grèves très suivies ont eu lieu dans pas mal d'établissements. En novembre et décembre, malgré l'isolement, des batailles très diverses ont eu lieu, en lien souvent avec les parents et parfois les élèves : grève internationale très suivie le 27 novembre, boycott ou motions cinglantes dans les conseils d'administration ou d'établissement, écoles

mortes avec personnels manifestant en deuil... et en chansons ! À noter la courtoisie ici et là des directions locales expatriées, votant pour des suppressions de postes de titulaires ! À l'Assemblée, gêne évidente de député-es de l'étranger, mais sans réelle défense du service public d'éducation à l'étranger...

La lutte se poursuit – un CTP a lieu le 6 février – elle est bien sûr difficile, mais la combativité est à la mesure du désastre qui menace.

À noter : depuis février, des sections SNES ont lancé une communication « horizontale » qui facilite les échanges d'expériences et redonne le moral avec l'idée qu'on n'est pas seuls et que donc, on ne lâche rien ! ●

CHRISTIAN LOUÉDEC



PHOTO: D. R.

instituts culturels, chargés désormais de faire la publicité des entreprises françaises. Le système des bourses, indispensables aux familles populaires, est menacé. Or l'inscription dans ces établissements à l'étranger est payante et coûte très cher, et ce système reste pour l'instant le seul moyen de maintenir la scolarité pour toutes les familles françaises, pendant que l'AEFE s'intéresse, elle, de plus en plus, aux « élites », c'est-à-dire aux enfants de la bourgeoisie locale qu'on voudrait voir ensuite étudier en France pour revenir comme cadres favorisant les entreprises françaises (c'est le tour qu'a pris la francophonie !). Sans oublier la logique patronale à l'œuvre : les proviseurs recrutent eux-mêmes leurs personnels locaux et se comportent ici et là en petits

Pour Rajoy et le Parti populaire, au pouvoir dans l'État espagnol, la tenue du référendum du 1^{er} octobre en Catalogne a constitué une ligne rouge qui a été franchie, et la déclaration d'indépendance, un prétexte pour appliquer l'article 155 de la Constitution espagnole : incarcération d'élu-es, dissolution du parlement, mise sous tutelle de la Catalogne et imposition des élections le 21 décembre 2017.

CATALOGNE : « ILS ONT VOTÉ ET PUIS APRÈS... »

Lors du scrutin, la stratégie du PP d'affrontement, de refus de tout dialogue, de tentative de marginalisation du camp indépendantiste s'est écroulée. Avec un niveau de participation historique (82 %), les élections imposées par le PP ont légitimé, à nouveau, les indépendantistes catalan-es (majorité absolue) et relégué le PP aux marges de la politique (4,2 % des voix et 4 sièges) ! Faisant suite à une tension politique extrême, cette élection a connu une forte polarisation et vu le vote utile peser dans chaque camp.

Alors que les sondages indiquaient une victoire d'ERC (gauche républicaine), la liste Puigdemont, *Junts per Catalunya* (JxCat, indépendantiste centre-droit) gagne d'une courte tête (21,6 % contre 21,4 %). La CUP (indépendantiste anti-capitaliste) fait les frais de cette polarisation entre les deux grands partis indépendantistes.

À droite, Ciudadanos, qui combine libéralisme et défense intransigeante de l'Espagne, a réussi à écraser le PP, ce qui aura des conséquences dans l'ensemble de l'État espagnol. Un score inquiétant notamment dans les banlieues ouvrières de Barcelone, qui montre qu'une partie importante de l'électorat du PS a basculé vers cette formation. Mais son bon score ne lui permet rien, faute d'alliances possibles.

Le PS connaît une très petite progression à 13,8 %, mais loin de ses scores de 2006 (26 %). Il a été percuté de plein fouet par la crise catalane et a subi plusieurs scissions, il n'a ni espace politique propre et ni alliances possibles évidentes.

Podemos (*Podem catalan*) était associé à *Catalunya en comú* pour ces élections. Faisant suite à la prise de la mairie de Barcelone, la création de *Catalunya en Comú* avait des ambitions et le projet de peser de manière déterminante, voire de diriger la *Generalitat*. Un pari raté ! Sur Barcelone, seulement 9,3 % des voix tout en détenant la mairie et globalement, la liste *En Comú Podem* a baissé (7,4 % de voix), de peu, mais suffisamment pour perdre deux élus. La direction de *Podemos* avec Xavier Domenèch (tête de liste) s'est toujours retrouvée à côté du mouvement, renvoyant dos à dos les indépendantistes et le PP. Leur orientation est apparue peu claire et parfois incompréhensible, comme le mot d'ordre de gouvernement ERC-PS-CUP, *En Comú*. Comment un tel gouvernement pourrait-il être possible vu le gouffre séparant ces organisations sur l'article 155, les prisonniers politiques, la République catalane ? De plus, ce courant

est aussi confronté aux problèmes et tensions stratégiques que connaît *Podemos* dans l'État espagnol : être une force qui s'appuie sur la dynamique du 15-M ou « s'institutionnaliser ».

Une victoire indépendantiste, mais....

Les indépendantistes ont dû accepter une élection imposée par Rajoy et s'y sont présentés avec plusieurs de leurs dirigeants en prison ou à Bruxelles. La justice continue de multiplier le nombre des inculpé-es et maintient toute ses accusations. La majorité au Parlement étant à 68 sièges, les indépendantistes tentent de trouver des solutions : « avec imagination et audace ».

Carles Puigdemont apparaît comme le candidat légitime à la présidence mais le PP, la Cour constitutionnelle et le Tribunal suprême cherchent à l'empêcher. Le Parlement peut désobéir à la Cour constitutionnelle et investir Puigdemont sans qu'il assiste physiquement à la séance, mais cela ne sera évidemment pas reconnu « officiellement » et selon toute vraisemblance, il y aura d'autres détenu-es : le président du Parlement et les membres du Conseil qui ont permis l'investiture, les députés qui sont en liberté temporaire. Et qui encore ? Alors que l'article 155 reste toujours en vigueur !

Comment développer le projet de République catalane ? Comment dépasser les 47 % de voix et gagner une majorité significative ? Comment gagner un soutien dans le reste de l'État espagnol ?

L'ANC, l'Òmnium et le CDR (mouvement citoyens indépendantistes) devraient prendre l'initiative de rechercher l'unité d'action et la collaboration avec les mouvements sociaux afin d' « élargir la base sociale républicaine ». La République ne sortira pas d'un grand acte à court terme, mais plutôt de nombreux combats dans lesquels beaucoup de gens, d'ores et déjà indépendantistes, retrouveront des gens qui ne l'étaient pas.

Enfin, comment développer la solidarité en Europe alors que nous avons vu l'UE et le gouvernement français se ranger derrière Rajoy ?

Sur ce dernier point, nous ne pouvons que constater la faiblesse et même l'absence de prise de positions et de mobilisations de solidarité avec le peuple catalan, un très mauvais signe qu'il est encore temps de contrarier. ●

SOPHIE ZAFARI



MALTRAITÉ L'ÉTAT DE DROIT SE REBIFFE

Deux récentes décisions du Conseil constitutionnel confirment l'analyse de la LDH sur la reconduction de l'état d'urgence et ses prolongements, notamment via la loi du 30 octobre 2017. Elles devraient stimuler une pensée critique sur un état de droit maltraité par un arsenal législatif dangereux et inefficace.

Ce 11 janvier 2018, le Conseil constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution le 2^d alinéa de l'article 5 de la loi du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence. Cet article autorisait le préfet à instituer des « zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé ». Le Conseil constitutionnel a estimé que le législateur n'avait soumis la création de telles zones à aucune condition, ni défini la nature des mesures susceptibles d'être prises par le préfet, ni encadré leur mise en œuvre de garanties.

Le 1^{er} décembre 2017, le Conseil constitutionnel avait déjà censuré les dispositions de l'article 8-1 de la loi de 1955 dans sa rédaction issue de la loi du 21 juillet 2016 qui, dans ces « zones de protection », autorisait l'autorité administrative à procéder à des contrôles d'identité, inspections visuelles et fouilles des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules. Il avait considéré que le législateur ne pouvait prévoir de telles opérations « de manière généralisée et discrétionnaire » de ce fait attentatoires à la liberté d'aller et venir et au droit au respect de la vie privée.

Chargé d'assurer le respect de la Constitution, le Conseil a donc refusé ce qui se présentait de fait comme une fabrique de zone d'arbitraire. Il lui sera difficile de ne pas aller dans le même sens concernant le même article présent dans la loi de 2017,

celle-ci reprenant les termes mêmes de l'état d'urgence. De fait, cet article n'assure pas « une conciliation équilibrée entre, d'une part, l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public, et, d'autre part, la liberté d'aller et venir et le droit au respect de la vie privée ».

Ordre public vs libertés : nous en sommes toujours là. Avec, hélas, des libertés en péril. C'est le sens et l'alerte lancée par les deux décisions du Conseil constitutionnel. Elle confirme que la Ligue des droits de l'Homme était parfaitement fondée, avec d'autres organisations, à condamner la reconduction de l'état d'urgence, faux-nez de l'état de siège, comme attentatoire aux droits et libertés que la Constitution garantit. Après vingt-deux mois d'état d'urgence et la transposition dans le droit commun administratif et pénal de certaines mesures exceptionnelles, le pays se retrouve bel et bien amoindri dans sa substance démocratique. La réponse du gouvernement aux attaques terroristes de 2015 a de fait contribué à légitimer des pratiques discriminatoires, en ciblant des populations et des individus déjà stigmatisés par des campagnes d'amalgames sulfureux, bricolés en fonction de l'origine ou de la religion supposées. Elle a conduit à une confusion des pouvoirs au profit de l'exécutif, en évincant le juge judiciaire, fragilisant de ce fait les libertés individuelles.

Cette dimension liberticide a-t-elle été le prix à payer pour être efficace face au terrorisme ? C'est plus que douteux. Sur les quatre mille six cent perquisitions qui ont été menées sous le

régime de l'état d'urgence, il s'avère que vingt seulement étaient liées au terrorisme. Encore faut-il souligner que seize seulement relevaient de l'apologie du terrorisme. Le reste relève au mieux d'un effet d'aubaine – on profite de cette soudaine carte blanche pour « taper » un réseau, une bande – au pire, du grand n'importe quoi dont les contrôles au faciès sont une parfaite manifestation. Rappelons que la Cour de cassation, elle-même, a relevé le caractère abusif de ces contrôles discriminatoires menés par des officiers de police et a condamné l'État.

Si l'affaire n'était pas si grave, on pourrait presque en rire. Ce train de mesures aura finalement eu pour résultats tangibles d'affaiblir l'idée même de la démocratie, d'épuiser les forces de l'ordre, d'exacerber les fractures qui travaillent le corps social.

A l'occasion du troisième examen périodique universel (EPU) de la France, qui passe en revue la situation des droits humains d'un État membre par les autres États, la LDH et sa fédération internationale la FIDH, ont demandé que les États membres des Nations unies exhortent notre pays à cesser de sacrifier les droits sur l'autel de la peur. Car ce qui se construit sous nos yeux, dans notre pays, fonctionne aussi comme un véritable alibi aux régimes autoritaires – Turquie en tête – qui se piquent de « faire comme la France ». ●

PIERRE TARTAKOWSKY,
PRÉSIDENT D'HONNEUR
DE LA LDH.

